Nations Unies S/PV.6896



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6896e séance

Mercredi 19 décembre 2012, à 15 h 15
New York

Président :	M. Loulichki/M. Bouchaara	(Maroc)
Membres :	Afrique du Sud	M. Laher
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Briens
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Pakistan	M. Masood Khan
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/907)

12-65733 (F)





La séance est ouverte à 15 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/907)

Le Président (*parle en arabe*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Japon, de la République islamique d'Iran et de la Turquie à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ioannis Vrailas, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention du Conseil sur le document S/2012/907, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : Dans peu de temps, cela fera un an plein que je représente l'ONU en Afghanistan. C'est à la fois un défi et un privilège.

Depuis Kaboul, il est décourageant de voir les médias internationaux décrire sans cesse l'Afghanistan comme un lieu où règnent presque exclusivement le conflit et la terreur. Or, l'Afghanistan est aujourd'hui bien plus que cela. Au cours de l'année écoulée, je me suis rendu dans quelque 22 provinces, j'y ai vu des filles et des garçons aller à l'école, ce qui était inconcevable il y a 10 ans, j'y ai vu des villes et des villages animés et très dynamiques, et des institutions publiques qui sont chaque jour un peu plus compétentes, avec des Afghans déterminés à prendre leur destin en main. Toute transition est, par définition, une période délicate. La certitude d'un partenariat durable avec l'Afghanistan est à présent nécessaire, pour faire en sorte que le peuple afghan ait la confiance voulue pour se concentrer sur l'édification d'un avenir meilleur.

Les conférences de Chicago et de Tokyo constituent une base solide. Un gouvernement représentatif et solide est essentiel au concept de transition et induit une certaine stabilité. Cela suppose un transfert de pouvoir constitutionnel crédible et largement accepté avec l'élection présidentielle de 2014. La Commission électorale indépendante en a enfin fixé la date : le 5 avril 2014. La deuxième composante de l'indicateur électoral est la mise en place d'une architecture électorale crédible et solide d'ici le début 2013.

Il est tout aussi important de savoir quels sont les accords passés que de comprendre comment ils ont été passés, grâce à un processus transparent, ouvert et consultatif. Les questions essentielles comme celles touchant au système électoral, aux nominations dans les instances de gestion, et à un mécanisme de règlement des différends font actuellement l'objet de vigoureux débats. Je suis de près le progrès sur les deux lois électorales, qui nécessiteront un compromis de toutes les parties.

L'appui du Conseil des ministres à la mise en place d'un système d'identification des électeurs et du droit à figurer sur les listes d'électeurs repose sur deux piliers – l'émission de cartes d'identité nationale électroniques et une série de mesures de lutte contre la fraude – nécessite une démarche cohérente de la part de toutes les institutions afghanes, et un fort leadership afghan apte à mener la mise en œuvre du programme national d'identification. Ces accords doivent respecter et renforcer les différents rôles et responsabilités constitutionnels des diverses institutions, y compris l'autorité délivrée par la Constitution à la Commission électorale indépendante de dresser et de finaliser les listes électorales. Ils doivent permettre de reconnaître le droit de vote du nombre le plus grand possible d'acteurs afghans à travers le pays, et créer les conditions propices à la plus complète participation possible des Afghans, hommes et femmes, le jour des élections dans tout le pays.

Compte tenu de la nécessité d'ajuster l'assistance électorale, une mission d'évaluation des besoins de l'ONU a effectué une visite initiale à Kaboul en décembre. Après une deuxième visite qui aura lieu au début de 2013, l'équipe conseillera les dirigeants de l'ONU sur les paramètres appropriés pour appuyer des processus électoraux pris en charge et gérés par les Afghans eux-mêmes.

Afin de garantir la légitimité des institutions, les activités de lutte contre la corruption sont également prioritaires à l'ordre du jour. Je me félicite des conclusions publiées par le Comité mixte indépendant de surveillance et d'évaluation de la corruption sur la faillite de la Kabul Bank. Une enquête publique est une étape décisive vers une responsabilité assumée publiquement. Une action décisive du Gouvernement destinée à renforcer le secteur financier du pays est maintenant nécessaire pour faire en sorte que de tels événements ne se reproduisent plus jamais.

L'effet corrosif de l'industrie des stupéfiants est étroitement lié à la corruption. L'accroissement du volume des cultures tant du cannabis que du pavot qui a été constaté pendant cette période doit nous rappeler que l'économie illégale est une sérieuse entrave au développement institutionnel et à la croissance durable. Il est impératif de prêter une attention accrue à la lutte contre ce fléau – y compris de la part des donateurs internationaux – dans tous les domaines d'activité, et notamment en utilisant comme plateformes les mesures de confiance du Processus d'Istanbul visant à lutter contre les stupéfiants.

Enfin, sur la question concernant la mise en place d'un cadre institutionnel solide, je note le sérieux retard pris dans la nomination d'un certain nombre de hauts fonctionnaires, et notamment d'un nouveau Président de la Cour suprême comme l'exige la Constitution. Pendant ce temps, la société civile continue de s'inquiéter du trop long processus des nominations à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Comme il a été clairement exposé à Tokyo, la protection des droits de l'homme est essentielle à la légitimité de l'État et constitue la pierre angulaire d'un engagement international durable. Les gains réalisés au cours de la dernière décennie – en particulier s'agissant des droits des femmes et des filles – doivent être renforcés et élargis.

On a constaté des progrès dans la mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes au cours des trois dernières années, mais sa mise en œuvre reste inégale. Un petit nombre de cas seulement ne sont été signalés. Je suis pourtant rassuré par les signes d'une confiance accrue s'agissant d'approcher les autorités, et par le succès des poursuites. L'unité consacrée aux droits de l'homme de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a mené des recherches dans 16 provinces pendant une année, et a constaté que sur 470 cas de violence contre les femmes dénoncés, les procureurs ont prononcé 163 inculpations et 100 condamnations.

Les défis auxquels se heurtent les femmes jouant un rôle actif dans la vie publique ont encore été nettement mis en évidence pendant cette période. Le 1er décembre, Anisa, une jeune femme de Kapisa qui était un agent bénévole engagé dans les campagnes de vaccination, a été tuée. Dix jours plus tard, lors de la Journée des droits de l'homme, la chef par intérim du Département des affaires féminines de la province de Laghman a été assassinée, quelques mois après son prédécesseur.

Dans l'ensemble, les civils supportent le plus lourd fardeau du conflit et, comme le note le rapport du Secrétaire général, ce sont les insurgés qui sont à l'origine de la plupart des cas. Les chefs des Taliban ont vivement réagi à nos estimations concernant les pertes civiles. Nous confirmons la validité de nos systèmes de vérification ainsi que des définitions juridiques internationales de civils. Afin de tenir un compte très précis de tous les incidents, quels qu'en soient les auteurs, la MANUA a examiné toutes les plaintes, y compris celles présentées par les insurgés. Nous sommes toujours prêts à coopérer avec toutes les parties afin de contribuer à la réduction et à la prévention des pertes civiles et de fournir des informations aussi précises et correctes que possible.

Je me réjouis de l'attention accrue qui a été portée à la professionnalisation de la police, dotée d'un rôle de maintien de l'ordre distinct de celui de l'armée conformément aux engagements de Tokyo. Le nouveau Ministre de l'intérieur a réaffirmé l'importance des initiatives de police de proximité dans le renforcement de la confiance de la population.

L'entente nationale, la réconciliation, la paix, la bonne gouvernance et la justice, voilà ce dont l'Afghanistan a le plus grand besoin. L'activité du Haut Conseil pour la paix jouit d'un nouvel élan après la visite positive qu'il a effectuée au Pakistan, facilitée du point de vue logistique par la MANUA. Un engagement de haut niveau et des résultats concrets ont été soulignés dans la déclaration conjointe. Un dialogue cohérent entre ces deux pays voisins peut désormais permettre de faire fond sur une compréhension mutuelle, de faciliter les efforts de paix et de réconciliation, et de contrer l'insurrection.

À l'appui des efforts menés par l'Afghanistan, encouragée par les parties afghanes et conformément à son mandat, la MANUA est prête à faciliter un dialogue inclusif intra-afghane, qui peut provoquer une série de réunions de concertation en Afghanistan. Les 8 et 9 décembre, des réunions consultatives initiales ont eu lieu entre diverses parties afghanes pour aider à définir l'axe central, l'ordre du jour, la participation et les modalités

d'un tel processus. Le premier dialogue interafghane sous l'égide de la MANUA devrait avoir lieu au Turkménistan en février 2013.

Je me félicite de l'adoption de la résolution 2082 (2012), qui définit un rôle important pour le Gouvernement afghan et introduit une flexibilité accrue dans le mécanisme destiné à assurer des exemptions à l'interdiction de voyager pour les insurgés qui sont prêts à contribuer à ces objectifs. Un dialogue exploratoire exige de prendre contact avec des interlocuteurs reconnus, et cette résolution établit un moyen moins onéreux de veiller au respect des obligations.

L'Afghanistan est de plus en plus intégré aux processus de consultations régionaux, aux accords de partenariats et aux organisations régionales. Le Processus d'Istanbul a maintenant entamé un travail pratique portant sur les mesures de confiance convenues. J'attends avec intérêt que la prochaine réunion de haut niveau, prévue à Bakou en février, en approuve les plans d'application.

L'Afghanistan bénéficie désormais du statut d'observateur au sein de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Fait nouveau, la MANUA a également institutionnalisé le dialogue avec cette organisation afin d'aider à trouver un appui pour un Afghanistan stable dans la région.

S'agissant de la transition concernant les services de sécurité, le Gouvernement afghan s'efforce d'asseoir son autorité pour s'assurer que les nombreux processus associés se déroulent sans heurt. J'appelle les États Membres à coopérer à cet égard. Le Président Karzaï annoncera bientôt le lancement de la quatrième phase de la transition. Les autorités et les communautés afghanes doivent être mieux impliquées dans la clôture des équipes de reconstruction provinciales. Jusqu'à présent, la communication et la coordination s'agissant des transferts de matériels et de responsabilités ont énormément varié.

D'aucuns en ont appelé à l'ONU pour qu'elle prenne en charge de nouvelles fonctions et de nouveaux projets assumés jusqu'ici par d'autres segments de la communauté internationale. Cependant, le principe même de la transition est de placer le Gouvernement afghan à la tête des opérations. C'est la notre première étape. Si le Gouvernement afghan en fait la demande, l'ONU veillera à apporter son aide. J'insiste cependant sur le fait que les tâches et les efforts doivent s'inscrire dans le cadre des priorités et stratégies nationales afghanes convenues, et être conformes aux mandats et moyens de l'ONU.

En privilégiant l'élaboration de systèmes de développement durable pour l'avenir, les besoins humanitaires immédiats ne doivent pas être oubliés. Les contributions versées pour l'appel humanitaire global de cette année, qui s'établissent à 48 % des 448 millions demandés, ont été décevantes. J'espère que les donateurs renforceront leur appui dans l'année qui vient.

Pour terminer mon exposé, je voudrais remercier la Mission permanente de l'Allemagne, sous la direction de l'Ambassadeur Wittig, pour son appui et sa contribution à notre travail collectif en tant que rédacteur pour le dossier afghan. Je voudrais également remercier tous les membres sortants du Conseil de sécurité pour leur appui et leur dur labeur.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre. Ma délégation vous assure de son plein appui tandis que vous menez à bien les activités du Conseil. Nous remercions également notre ami, l'Ambassadeur de l'Inde, M. Singh Puri, et son équipe, pour leur excellente conduite des travaux du Conseil en novembre.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2012/907). Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, de nous honorer de sa présence aujourd'hui. Nous le remercions de son exposé très informatif et de la compétence avec laquelle il dirige les activités de l'ONU dans notre pays.

Il y a 11 ans, après la chute du régime des Taliban, l'Accord de Bonn était signé. Il constituait une feuille de route concrète qui inaugurait une nouvelle ère dans l'histoire de l'Afghanistan. Cet accord portait sur un mouvement national intégré, dont le but était d'établir les fondations de la paix, de la stabilité et de la démocratie, avec l'aide de la communauté internationale. Une administration intérimaire, dirigée par le Président Hamid Karzaï, a été mise en place. La cérémonie d'investiture, qui s'est tenue le 22 décembre 2001, s'est déroulée dans un enthousiasme sans précédent. J'étais présent, et je me rappelle parfaitement comment les représentants du peuple afghan ont transcendé les barrières sociales pour se rassembler et exprimer leurs sentiments partagés

concernant le difficile passé et leur espoir d'un avenir meilleur.

Il y a 11 ans, nous étions faibles. Le conflit, les interventions étrangères successives nous avaient entraînés vers la faillite de notre État et l'éclatement de notre société; en réalité, nous étions au bord de l'effondrement. Seuls, nous n'aurions pas pu changer cette situation. C'est pourquoi la communauté internationale a été placée au cœur de nos efforts pour instaurer la paix et la stabilité. Pendant cette décennie historique, la communauté internationale et l'Afghanistan ont lutté ensemble, ont travaillé ensemble, et ont uni leurs forces pour que soient atteints les objectifs nobles que constituent la paix et un avenir meilleur pour le peuple afghan. Dans le cadre de cet engagement international, l'un des plus remarquables de l'époque contemporaine, plus de 50 pays ont apporté un appui militaire et civil. Nos accomplissements collectifs sont colossaux.

Tôt ce matin, je suis arrivé de Kaboul, une ville qui me semble pleine de vie et d'énergie, contrairement à la ville qui semblait morte il y a 11 ans. La situation du pays s'est nettement améliorée. C'est une source de grande fierté et d'honneur de voir que des millions de filles et garçons afghans se rendent à l'école, que des millions de personnes ont accès aux services de santé et que des millions de personnes parviennent à sortir de la pauvreté et de l'indigence. Mais le succès le plus important reste que, 11 ans plus tard, le Gouvernement afghan, avec l'aide de la communauté internationale, a commencé à assumer l'entière responsabilité de l'édification de la nation et de la normalisation de la situation. Il est impératif que, pendant la transition et au-delà, nous continuions de travailler la main dans la main avec la communauté internationale.

Alors que nous approchons de l'année 2014, date à laquelle les forces de combat internationales quitteront l'Afghanistan, la transition s'accélère. Dans les deux prochaines années, la réussite de la transition concernant les services de sécurité et, plus important encore, une préparation politique efficiente nous permettront de lancer la décennie de la transformation, au cours de laquelle nous stabiliserons la situation en Afghanistan. L'évolution régulière du processus de transition concernant les services de sécurité n'est qu'un exemple des nombreux progrès réalisés jusqu'ici. Maintenant que trois des cinq phases du processus de transition sont sur le point de s'achever, l'immense majorité de la population afghane vit désormais dans des zones où les forces de sécurité afghanes assument la responsabilité principale de la sécurité. J'ai le plaisir de déclarer que la sécurité s'est améliorée dans les zones où la responsabilité principale de la sécurité a été transférée aux forces afghanes. L'armée et la Police nationales afghanes fonctionnent avec une confiance et des capacités accrues. Le lancement de la quatrième phase de la transition de la sécurité sera officiellement annoncé dans les jours qui viennent.

Tandis que la transition progresse, nous considérons qu'il est impératif que la pérennité des forces de sécurité afghanes reste une priorité. Le Sommet de l'OTAN, à Chicago, en mai dernier, était une date clef à cet égard. Nous apprécions que l'OTAN et d'autres partenaires se soient engagés à apporter un appui de long terme à notre armée et notre police. Nous nous félicitons également de la mise en place d'une nouvelle mission de l'OTAN en 2014, qui se concentrera sur la formation, le conseil et l'assistance aux forces nationales de sécurité afghanes.

La transition n'est pas seulement une affaire de sécurité. Pour normaliser et stabiliser la situation dans le pays, nous devons mettre en place un cadre politique global qui définira un nouveau programme pour le pays et la communauté internationale à l'issue de cette phase militaire et à l'avènement d'une nouvelle période de transformation. Ce cadre comprendra au moins trois grands éléments.

Le premier élément est le consensus national et la réconciliation nationale. Le peuple et les forces politiques afghans se préparent à un nouveau départ. La grande majorité des Afghans estiment que leur avenir est lié à la poursuite du système démocratique que nous avons établi au cours des 10 dernières années. Tous les Afghans partagent le même objectif : faire en sorte de ne pas perdre les acquis enregistrés et ne pas faire marche en arrière, mais continuer à avancer. Une fois de plus, comme ce fut le cas à Bonn il y a 11 ans, il existe véritablement une chance de voir les différentes forces politiques parvenir à une compréhension commune qui débouchera sur l'adoption d'objectifs communs et sur un dialogue national constructif pour préserver l'avenir.

Au centre de ce dialogue se trouve notre grande stratégie de réconciliation nationale. La visite effectuée à Islamabad le mois dernier par le Haut Conseil pour la paix, sous la direction de S. E. M. Salahuddin Rabbani, a imprimé un nouvel élan au processus de paix. La feuille de route pour le processus de paix, qui a été présentée au Gouvernement pakistanais à l'occasion de cette visite, constitue un cadre schématique pour une action efficace axée sur la libération de certains membres des Taliban en détention au Pakistan, l'établissement de contacts directs avec des responsables influents des Taliban, la délivrance

de sauf-conduits pour les négociateurs membres des Taliban et la poursuite des pourparlers de paix avec les groupes d'opposition armés, au nombre desquels figurent les Taliban.

Il y a à peine deux semaines, S. E. le Ministre des affaires étrangères, M. Rassoul, s'est rendu à Islamabad, où il a eu des discussions approfondies sur la coopération bilatérale et les moyens d'atteindre les objectifs fixés dans la feuille de route pour le processus de paix.

Au fur et à mesure qu'avance le processus de réconciliation dirigé par les Afghans, nous continuerons à avoir besoin de l'appui de la communauté internationale dans son ensemble et des Nations Unies en particulier. Nous comptons sur le Conseil pour qu'il nous aide à accélérer nos efforts en répondant favorablement à nos demandes de radier de la liste de sanctions les noms de certains individus et de lever leur interdiction de voyager. Nous saluons et apprécions à sa juste valeur le fait que la résolution qui a succédé à la résolution 1988 (2011) tienne dûment compte des idées et des recommandations du Gouvernement afghan pour faire avancer nos efforts de paix et de réconciliation. Nous voudrions remercier tout particulièrement nos collègues de la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies des efforts qu'ils ont déployés pour rédiger la résolution et les membres du Conseil en général pour l'esprit de compromis et de coopération constructif dont ils ont fait preuve pendant les négociations.

Le deuxième élément concerne les élections. En avril 2014, l'Afghanistan élira ses nouveaux dirigeants, quelques mois seulement avant que les forces de combat de l'OTAN ne quittent le pays. Avec ces élections et la fin de la phase militaire de l'appui international, un nouveau chapitre va s'ouvrir en Afghanistan, qui sera caractérisé par la souveraineté, l'autonomie et la normalisation de la situation. Les préparatifs en cours sont menés et gérés par les Afghans. La communauté internationale nous aide à préparer ces élections importantes. La Commission électorale indépendante afghane, avec l'appui du Gouvernement afghan, a de manière responsable commencé à préparer ces élections en publiant le calendrier électoral et en portant bien à l'avance son attention sur tous les aspects des préparatifs – politiques, techniques et financiers.

Cette planification sans délai devrait contribuer à rassurer le peuple afghan sur la transition politique. Le projet de loi électorale est en cours d'examen au Parlement. Comme l'a noté le Secrétaire général dans son rapport, les élections seront la pierre angulaire de la transition politique. Elles peuvent représenter une nouvelle expression du consensus et de l'unité au niveau national – en tant que reflet de notre vision commune d'un pays stable et pacifique. Ce sera l'occasion de mettre à l'épreuve les efforts que nous avons déployés sans relâche en faveur des droits de l'homme, y compris les droits de la femme.

Le troisième élément a trait à la coopération régionale et internationale. Les résultats clefs des Conférences de Chicago et Tokyo ne concernent pas uniquement la sécurité mais également les garanties politiques pour l'avenir. La communauté internationale et les Afghans ont joint leurs efforts pour établir des partenariats et assurer la réalisation de nos objectifs communs. La Force internationale d'assistance à la sécurité et les résolutions de l'Assemblée générale relatives à l'Afghanistan ont réaffirmé le consensus mondial autour de la nécessité d'appuyer la transition et d'aider l'Afghanistan sur le long terme. Nous espérons que cet engagement de la communauté internationale à apporter son appui à l'Afghanistan perdurera.

Dans le cadre de notre partenariat à long terme avec la communauté internationale, nous avons conclu un certain nombre d'accords de partenariats bilatéraux et stratégiques. Nous sommes en train de négocier avec les États-Unis les détails de notre coopération en matière de sécurité, conformément à notre partenariat stratégique. Des discussions similaires sont en cours avec nos partenaires de l'OTAN sur la portée et la forme d'une nouvelle mission de formation, de conseil et d'assistance. Au début du mois prochain, le Président Karzaï effectuera une visite aux États-Unis, à l'invitation du Président Obama. Nous nous réjouissons à la perspective de cette visite, qui contribuera grandement au règlement de certains aspects clefs de notre partenariat de longue durée.

Dans le même temps, il y a des améliorations très nettes dans nos relations avec nos voisins, ainsi qu'en ce qui concerne l'élargissement et le renforcement de la coopération régionale. Nos relations avec le Pakistan ont pris une nouvelle tournure et sont aujourd'hui caractérisées par le renforcement de la confiance. Ces derniers mois, des contacts de haut niveau nous ont permis de nous concentrer sur des domaines de coopération concrets, notamment la lutte contre le terrorisme et le renforcement du processus de paix.

Nous accordons également une importance particulière à nos relations avec les autres partenaires au sein de la région. La coopération régionale est un élément crucial pour la paix et la sécurité futures de l'Afghanistan, et avec les progrès rapides du Processus d'Istanbul, cette coopération prend une nouvelle forme. La Conférence

ministérielle sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie qui s'est tenue à Kaboul en juin a marqué le début de la phase de mise en œuvre de ce processus. La Conférence a mis en relief les trois principaux enjeux que sont la concertation politique, le renforcement de la confiance et le rôle des organisations régionales pour faire de notre région une région pacifique et prospère, caractérisée par une confiance et une coopération accrues. Sept mesures de confiance qui portent sur un large éventail de domaines ont été définies, et un certain nombre de plans d'action ont été élaborés pour leur mise en œuvre. Nous attendons avec intérêt la prochaine réunion ministérielle du Processus d'Istanbul, qui se tiendra en avril prochain à Astana, au Kazakhstan.

Pour les Afghans, la transition est une occasion de mettre fin à la guerre et un moyen d'assurer la stabilité et la prospérité. La transition vise également à poursuivre notre partenariat avec la communauté internationale et à tenir notre engagement d'offrir au peuple afghan un avenir plus sûr et plus prospère. Les Conférences de Bonn et de Tokyo ont constitué des jalons à cet égard, car elles ont permis de définir la nature du partenariat à long terme entre l'Afghanistan et la communauté internationale pour aller de l'avant. Sur la base du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, nous nous emploierons à relever les défis qui subsistent grâce à une coopération davantage axée sur les résultats et en veillant à répondre aux attentes des uns et des autres.

En conclusion, je tiens à dire que nous avons parcouru un long chemin dans le cadre de notre action commune. Après onze années, l'Afghanistan est sur le point d'entrer dans une nouvelle ère, où il confirmera son statut de pays véritablement stable, prospère et autonome, capable de répondre aux besoins des Afghans dans tous les secteurs. Voir l'Afghanistan prendre pleinement en main les rênes et la conduite de son destin est l'objectif commun qui anime mon pays et ses partenaires internationaux, un objectif que nous devons poursuivre ensemble au cours de cette décennie de transformation.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier mon ami l'Ambassadeur Wittig et son équipe de la Mission allemande pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil portant sur l'Afghanistan au cours de ces deux dernières années. Il m'incombait de dire cela, alors que nous approchons de la fin du mois, et que le mandat de membre non permanent de l'Allemagne au Conseil de sécurité s'achèvera aussi.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Kubiš de son exposé détaillé, et je voudrais, peu de temps avant de quitter le Conseil, lui rendre personnellement hommage, ainsi qu'à tout le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour leur engagement et leur dévouement dans des conditions parfois très difficiles.

Je m'associe à la déclaration de l'Union européenne que sera faite plus tard dans la suite de ce débat.

Le présent débat intervient à la fin d'une année charnière pour l'Afghanistan. Au cours des 12 derniers mois, le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont participé à une série de conférences tenues à Bonn, Chicago, Kaboul et Tokyo. Ils y ont réaffirmé leur attachement à la sécurité, à la stabilité et au développement à long terme de l'Afghanistan tout au long de la décennie de transformation. Le défi qui attend est de mettre en œuvre rapidement et dans leur intégralité les décisions prises à ces conférences. Je voudrais aborder trois questions essentielles à cet égard.

Premièrement, la tenue en 2014 d'une élection présidentielle et d'élections aux conseils provinciaux libres, régulières, transparentes et ouvertes à tous est déterminante pour assurer la légitimité de la transition politique. À cet égard, nous saluons l'annonce par le Gouvernement afghan de la tenue simultanée de ces élections le 5 avril 2014. Il reste toutefois à régler la question de l'inscription des électeurs et du cadre juridique. Nous encourageons toutes les institutions afghanes concernées à poursuivre leurs efforts pour préparer les élections dans une coordination efficace, œuvrant à la réalisation de l'objectif commun qui est de tenir des élections crédibles. La MANUA peut jouer un rôle utile s'agissant d'assister le Gouvernement afghan dans ses préparatifs. Voilà pourquoi nous nous félicitons de la décision des autorités afghanes de demander l'appui de la MANUA pour les élections de 2014-2015.

Deuxièmement, nous saluons le rôle de chef de file du Gouvernement afghan dans la mise en place et l'activation du cadre structurel pour l'application des décisions prises à la Conférence de Tokyo. Les comités directeurs politique et technique, placés sous l'égide du Conseil commun de coordination et de suivi, contribueront à améliorer encore davantage l'efficacité de la coopération en matière de développement. L'Allemagne attend avec impatience d'assumer ses responsabilités en tant que membre des ces comités, qui ont déjà tenu leur premières réunions.

Troisièmement, un environnement sécuritaire stable est, comme nous le savons tous, d'une importance

primordiale s'agissant d'atteindre l'objectif afghan de devenir un pays démocratique et économiquement prospère. Voilà pourquoi nous nous réjouissons que le nombre d'incidents dans le domaine de la sécurité continue de baisser en Afghanistan. L'Allemagne reste déterminée à appuyer l'Afghanistan dans ses efforts pour parvenir à la stabilité, à la croissance économique et au développement.

L'Organisation des Nations Unies continuera de jouer un rôle crucial durant la décennie de transformation qui vient. De nombreuses tâches essentielles et difficiles attendent la MANUA : appuyer les préparatifs des prochaines élections, protéger et promouvoir les gains obtenus dans le domaine des droits de l'homme, en particulier des droits des femmes, et appuyer le Gouvernement afghan s'agissant d'assurer une coordination efficace entre les donateurs et le Gouvernement. L'Allemagne continuera donc de prêter son entier appui à la MANUA dans l'exécution de son mandat.

Je voudrais terminer en saisissant cette occasion de remercier cordialement nos collègues afghans, ainsi que l'Ambassadeur Tanin et son équipe, de leur confiance et de leur amitié au cours des deux dernières années, au cours desquelles mon pays a eu l'honneur d'être membre de ce Conseil et de rédiger ce dossier important. L'Allemagne continuera d'appuyer l'Afghanistan et son peuple dans leur cheminement, piloté par les Afghans, vers la sécurité, la stabilité et le développement.

M. Masood Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé et de la compétence avec laquelle il dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Le Pakistan a toujours appuyé et facilité les activités de la MANUA. Nous sommes aussi encouragés par les informations positives sur l'Afghanistan que nous a fournies M. Kubiš, même si le Gouvernement afghan se heurte à de difficiles problèmes. Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à M. Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, et nous le remercions de sa très importante déclaration aujourd'hui.

La MANUA doit bénéficier de l'appui de tous les États Membres de l'ONU pour garantir le financement prévisible de son difficile mandat. Les coupes budgétaires que connaît la Mission ne devraient pas entraver ses principales fonctions. Doté d'un mandat renouvelé depuis mars 2012, la MANUA a continué de se mettre en phase avec le processus de transition. Le rôle de la MANUA devrait évoluer avec la situation sur le terrain, les nouvelles réalités et, surtout, les aspirations du peuple afghan.

Le rôle futur de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan va être très important, en particulier à la suite de la réduction des effectifs et du retrait des forces internationales en 2014. Nous exhortons l'Organisation des Nations Unies à rester engagée dans cinq domaines essentiels : appui aux institutions gouvernementales, facilitation du processus de paix et de réconciliation, lutte contre le trafic de stupéfiants, retour et réinsertion des réfugiés, et coordination de l'aide humanitaire, en particulier de l'aide alimentaire.

Le Pakistan réaffirme qu'il importe de maintenir l'intérêt politique et financier actuel durant le processus de transition, en vue d'engager l'Afghanistan sur une voie durable. À cet égard, la Conférence de Tokyo et le Cadre de responsabilité mutuelle offrent un mécanisme utile de responsabilités partagées. L'appui international à long terme et les investissements du secteur privé en Afghanistan sont extrêmement importants. La lassitude des donateurs, les contraintes budgétaires et le climat économique international ne devraient pas réduire le financement de l'aide dont bénéficient des secteurs cruciaux en Afghanistan.

Nous avons toujours souligné la valeur du dialogue et de la réconciliation pour traiter de la question de la sécurité en Afghanistan et pour inverser la dynamique sous-jacente du conflit en Afghanistan. Le processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans est au cœur de ce dialogue. Il cherche à juste titre à remédier aux causes profondes de l'insécurité et de s'attaquer à la nature fondamentale du conflit en Afghanistan.

Le Pakistan appuie un processus de paix dirigé par les Afghans. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par le Haut Conseil pour la paix sous la direction compétente de Salahuddin Rabbani. Sa récente visite à Islamabad a été fructueuse et réussie. Le Pakistan continuera de contribuer au processus de paix. Les efforts déployés dans ce sens doivent être durables et basés sur un engagement solide et des initiatives concrètes de la part de toutes les parties prenantes. Nous espérons que l'adoption à l'unanimité de la résolution 2082 (2012) du Conseil de sécurité revitalisera le processus de paix. La durabilité de nos efforts ne sera garantie que si toutes les parties prenantes adhèrent aux objectifs de la réconciliation. Les partenaires internationaux de l'Afghanistan ont un rôle crucial à jouer s'agissant de faciliter les convergences et de réduire les divergences.

Face aux défis en Afghanistan, il faut adopter une approche régionale globale. Nous insisterons toujours sur l'importance de l'unité régionale face aux problèmes

de sécurité et de développement en Afghanistan. Le Pakistan est engagé dans plusieurs initiatives régionales importantes concernant l'Afghanistan, dont l'objectif est d'encourager une plus grande connectivité régionale visant à promouvoir la coopération économique et commerciale et à éliminer les stupéfiants, le terrorisme et l'extrémisme.

La semaine dernière, le sommet trilatéral entre l'Afghanistan, la Turquie et le Pakistan a réaffirmé notre vision d'une coopération régionale menée par le biais d'un dialogue de haut niveau, de la coopération dans le domaine de la sécurité et d'un partenariat économique pour le développement. Le Président Asif Ali Zardari a participé à ce sommet et a tenu des réunions importantes avec les Présidents Hamid Karzaï et Abdullah Gül. Les trois Présidents ont partagé et promu une vision commune de paix et de progrès en Afghanistan et ont déclaré qu'ils œuvreraient tous les trois, mais plus particulièrement les Présidents de l'Afghanistan et du Pakistan, à assurer la stabilité de la région tout entière.

Le mois dernier, le Pakistan a organisé la conférence ministérielle régionale sur la lutte contre les stupéfiants, à laquelle 13 pays ont participé. La déclaration de la conférence cherche à établir un groupe de contact régional sur la lutte contre les stupéfiants dans le cadre d'une approche régionale globale. Elle trace une feuille de route concrète basée sur des échéances convenues.

Les relations bilatérales du Pakistan avec l'Afghanistan sont mues par le sentiment d'un destin commun. Notre coopération porte sur toute la gamme des relations politiques, économiques, éducatives et culturelles. Nous maintenons un dialogue continu et procédons à des visites régulières, y compris aux plus hauts niveaux. Notre commerce bilatéral a atteint les 2,5 milliards de dollars, et l'objectif fixé par nos dirigeants est de doubler ce montant d'ici à 2015. Notre assistance bilatérale à l'Afghanistan est supérieure à toute celle que nous entretenons avec d'autres pays. Les échanges parlementaires entre nos deux pays renforcent la compréhension mutuelle et la bonne volonté.

Dans le domaine de la sécurité, le Pakistan a toujours cherché une collaboration plus étroite avec l'Afghanistan et ses partenaires internationaux sur les vraies questions qui dépassent toute controverse. L'interdiction des déplacements transfrontaliers illégaux est un aspect crucial de la lutte contre le terrorisme, le trafic de stupéfiants et la contrebande. Il s'agit là d'une responsabilité conjointe dont il faut s'acquitter avec plus d'énergie. Le Pakistan a mis en place plus de 1 000 postes le long de sa frontière avec l'Afghanistan; plus de 140 000 soldats pakistanais sont déployés de notre côté de la frontière à un coût financier considérable. Il faut en faire autant de l'autre côté de la frontière internationale.

Notre coopération continue dans le domaine militaire et du renseignement avec nos homologues afghans et internationaux s'intensifie. La commission tripartite, qui comprend des représentants de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Force internationale d'assistance à la sécurité est un mécanisme propice à cette coopération.

La situation humanitaire en Afghanistan est souvent éclipsée par l'éclat des problèmes sécuritaires et politiques. C'est dommage, car le pays continue de souffrir de calamités naturelles, de l'insécurité alimentaire et des répercussions du conflit. Comme l'indique le Secrétaire général, le financement humanitaire en Afghanistan souffre d'un déficit de 50 %, tombant de 900 millions de dollars en 2011 à 484 millions de dollars cette année. C'est inquiétant pour l'Afghanistan et pour ses voisins immédiats. Nous exhortons la communauté des donateurs à combler ce déficit et à en limiter l'impact sur les segments les plus vulnérables de la population.

En accueillant plus de 3 millions de réfugiés afghans, le Pakistan allège le fardeau humanitaire qui pèse sur l'Afghanistan, à un coût économique et social considérable. Après 10 années d'efforts internationaux pour l'édification de l'État en Afghanistan, un plus grand nombre de réfugiés devraient être rapatriés dans leur pays. La stratégie concernant les réfugiés afghans convenue à Genève cette année portait notamment sur la création de facteurs d'attraction en Afghanistan. Nous espérons que cette stratégie sera mise en œuvre sans problème.

Je saisis la présente occasion pour remercier l'Ambassadeur Peter Wittig ,de l'Allemagne, et sa délégation d'avoir dirigé les activités du Conseil sur l'Afghanistan ces deux dernières années. Comme c'est notre dernière séance publique prévue pour cette année, je tiens à remercier très sincèrement les délégations colombienne, allemande, indienne, portugaise et sud-africaine pour leurs précieuses contributions en tant que membres non permanents. Cela a été un privilège de partager la table du Conseil de sécurité avec ces délégations en 2012.

M. Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à remercier le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, pour son exposé, ainsi que pour son travail excellent et son leadership avisé. Je souhaite également la bienvenue au Conseil à l'Ambassadeur Tanin et le remercie de son importante contribution. Ces deux déclarations dressent un tableau clair et complet de l'Afghanistan aujourd'hui,

des résultats obtenus et des défis auxquels le pays est encore confronté.

Je limiterai mon intervention aux questions que le Portugal juge particulièrement importantes et en même temps, je tiens à ajouter que le Portugal partage les vues exprimées dans la déclaration que fera tout à l'heure l'observateur de l'Union européenne.

Le Portugal estime que le processus de transition joue un rôle central dans la sécurité et la stabilité actuelles et futures de l'Afghanistan. En assumant progressivement l'entière responsabilité de leur sécurité, les autorités afghanes relèvent un défi de taille et consolident leur rôle à l'intérieur de leur territoire et vis-à-vis de la population afghane. Le leadership et l'appropriation par le pays de la sécurité, de la gouvernance et du développement permettront à l'Afghanistan d'assumer le rôle que l'histoire et la géographie lui réservent et auquel le peuple afghan aspire pour son pays – être un lien entre l'Est et l'Ouest, entre l'Asie centrale et du Sud, en paix avec ses voisins et un facteur de paix, de sécurité et de prospérité pour toute la région.

La communauté internationale a tout à gagner du succès de la voie choisie par le peuple afghan pour son pays. Un engagement international – Force internationale d'assistance à la sécurité, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), activités d'un nombre important d'organismes, de fonds et programmes des Nations Unies, coopération bilatérale et organisations non gouvernementales – signale de manière concrète que l'Afghanistan ne sera pas livré à lui-même une fois que la présence militaire sera redéployée et qu'elle assumera une configuration et un rôle différents. Cette activité doit être libre et sans entrave et la sécurité de ses agents doit être garantie et préservée avec énergie.

La mise en œuvre des multiples cadres actuellement à l'examen ou déjà en place exigera des conditions essentielles qui doivent d'abord être garanties par les autorités afghanes. À cette fin, l'ONU et les parties prenantes bilatérales et multilatérales internationales, telles que l'Union européenne, l'OTAN et d'autres, doivent faire de leur mieux pour coordonner leur action afin d'utiliser au maximum des ressources déjà rares.

Les événements survenus récemment au niveau régional, telle la visite du Haut Conseil pour la paix au Pakistan, sont un exemple clair des efforts de réconciliation menés par l'Afghanistan auprès de ses voisins immédiats. Le Portugal salue ces efforts et leur souhaite un plein succès. Comme le Secrétaire général le note dans son rapport,

> « Il est essentiel de promouvoir un engagement cohérent sur le long terme pour favoriser la compréhension réciproque et permettre de trouver des solutions communes » (*S/2012/907, par. 56*).

Enfin, j'aborderai la question des droits de l'homme et de la situation humanitaire en Afghanistan, des domaines où d'importantes mesures ont été prises, mais où il y a encore beaucoup à faire. En premier lieu, je me fais l'écho de la déclaration du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme condamnant dans les termes les plus vifs le meurtre récent d'une des principales militantes des droits des femmes en Afghanistan. Najia Seddiqi, chef du Département des affaires féminines dans la province de Laghman, a été tuée par balle le 10 décembre. C'est la deuxième chef de ce département à Laghman tuée en l'espace de quatre mois. Nous exhortons les autorités afghanes à remuer ciel et terre pour trouver ses assassins et montrer ainsi que les auteurs de crimes, notamment ceux qui ciblent les femmes en Afghanistan, seront traduits en justice.

Cette perte tragique est une autre preuve que les ennemis de l'ordre constitutionnel adopté par le peuple afghan considèrent les droits des femmes et leur participation à la vie politique comme une menace claire pour leurs objectifs politiques, et ciblent les femmes qui sont assez courageuses pour promouvoir et protéger publiquement les droits fondamentaux. Leur lutte est la nôtre. Il ne saurait y avoir de compromis sur les principes et les valeurs partagés.

Je terminerai en réitérant l'appui de mon pays aux activités de la MANUA et au Représentant spécial. Au cours des deux dernières années, le Portugal a été témoin du commencement et de la consolidation de la transition et de la tenue de sommets tels que ceux d'Istanbul, de Bonn, de Chicago et de Tokyo, qui ont donné un nouveau souffle aux différentes formes synergiques de coopération internationale avec l'Afghanistan. Nous sommes heureux de pouvoir également compter le Sommet de Lisbonne de 2010 comme l'un des sommets auxquels ont été prises des décisions cruciales pour l'avenir de l'Afghanistan. Nous espérons et nous sommes sincèrement convaincus que nous pourrons assister à la stabilisation et à la croissance continues de l'Afghanistan selon la volonté des Afghans eux-mêmes et avec l'appui soutenu des nombreux amis et alliés de l'Afghanistan.

Mme DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons de nouveau la bienvenue au Conseil au Représentant, M. Kubiš, et nous le remercions de son exposé aujourd'hui. Nous le remercions vivement, ainsi que le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et les équipes de pays des Nations Unies de continuer de servir le peuple afghan. Nous remercions également l'Ambassadeur Tanin de nous avoir fait part de ses vues. Comme toujours, nous apprécions à sa juste valeur son étroite collaboration avec le Conseil de sécurité. Nous remercions également l'Ambassadeur Wittig de la manière dont il a dirigé le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et les travaux sur les résolutions portant sur l'Afghanistan adoptées par le Conseil au cours des deux dernières années.

Aujourd'hui je vais aborder la question de la transition en cours en Afghanistan, l'évolution récente du processus de paix dirigé par les Afghans et la nécessité d'engager des efforts de planification vigoureux pour le rôle que l'ONU aura à jouer en Afghanistan après 2014.

L'Afghanistan continue de prendre les mesures nécessaires en vue de la transition en matière de sécurité et sur le plan politique en 2014. La transition en matière de sécurité avance comme prévu, couvrant maintenant une superficie habitée par 75 % de la population du pays, y compris toutes les capitales provinciales, qui vit désormais dans des régions où la sécurité est assurée par les Afghans. Conformément aux engagements pris à Chicago cette année, la communauté internationale est déterminée à fournir une assistance soutenue en faveur de la sécurité de l'Afghanistan. À Tokyo, nous nous sommes engagés à appuyer le développement de l'Afghanistan en vertu de l'Accord cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Ces actions témoignent de l'attachement indéfectible de la communauté internationale au peuple afghan tout au long de la transition et pendant la décennie de transformation. Le Président Obama a réitéré l'engagement des États-Unis en mai dernier lorsqu'il a signé notre accord de partenariat stratégique.

À l'approche des élections afghanes de 2014, nous nous félicitons des efforts en cours déployés par les autorités afghanes pour organiser des élections inclusives, transparentes et crédibles. Ces élections, confirmées à la Conférence de Tokyo, contribueront à l'édification d'un système politique reflétant une société pluraliste et qui demeure solidement ancré dans la Constitution afghane. Nous nous félicitons du rôle que la société civile afghane joue dans ces préparatifs et, bien entendu, des travaux de l'ONU à l'appui du processus électoral.

Les récents efforts de développement économique régionaux ont également montré des signes encourageants tels que la priorité économique et les mesures d'instauration de confiance du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous attendons avec intérêt la tenue de la prochaine réunion ministérielle, qui se tiendra à Astana, au Kazakhstan, en avril 2013.

Alors que l'Afghanistan se réjouit de la perspective des transitions au plan politique et en matière de sécurité en 2014, un dialogue politique sans exclusive entre les Afghans est le moyen le plus sûr d'instaurer une paix et une stabilité à long terme. Lorsque le Président Obama s'est rendu en Afghanistan en mai, il a parlé de l'importance d'engager un processus de réconciliation dirigé par les Afghans. À Bonn, en 2011 et à Tokyo, en 2012, la communauté internationale a une fois encore réaffirmé son appui au processus de paix et de réconciliation.

Nous jugeons encourageant l'exposé présenté par M. Rabbani, Président du Haut Conseil pour la paix, au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) le mois dernier. Les Afghans débattent ensemble pour décider de l'avenir de leur pays. Il est vital que toutes les voix soient entendues. Nous nous félicitons du forum qui s'est tenu à Kaboul ce mois-ci au cours duquel des dirigeants et des parlementaires afghans se sont associés à des représentantes des conseils de paix provinciaux et du Haut Conseil pour la paix pour débattre des stratégies permettant de prendre en compte les vues des femmes dans le processus de réconciliation. Nous attendons également avec intérêt de connaître les plans de la MANUA en vue d'un dialogue complémentaire à l'échelle nationale.

Nous saluons le rôle qui peut être joué par les acteurs régionaux. Leur appui sera essentiel à la paix et à la stabilité en Afghanistan. La visite du Président du Haut Conseil pour la paix, M. Rabbani, à Islamabad en novembre et la déclaration conjointe qui en est ressortie a envoyé un message important à la région. Nous saluons l'engagement du Pakistan et l'appel qu'il a lancé aux Taliban en vue de les amener à la table des négociations de paix.

Le Conseil de sécurité a contribué à ce processus en appuyant et promouvant une réconciliation dirigée par les Afghans par l'entremise du Comité 1988. Nous avons de nouveau fait la preuve de notre engagement cette

semaine en réaffirmant le mandat du Comité de prendre des sanctions contre toute personne associée aux Taliban qui représentait une menace pour la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan et d'encourager les personnes faisant l'objet de sanctions à rechercher la conciliation. Ceux qui se refusent à participer constructivement à la réconciliation doivent savoir que le Conseil de sécurité continuera de prendre les mesures nécessaires pour les empêcher de commettre des attaques violentes en Afghanistan. À ce stade, il incombe aux Taliban d'honorer leurs engagements et de décider d'aller de l'avant.

Avec les transitions sur le plan politique et en matière de sécurité en cours, nous pensons qu'il est temps d'entamer des débats sur le rôle de l'ONU, notamment ceux de la MANUA et des agences des Nations Unies, après 2014. L'appui de l'ONU a été indispensable et le restera à l'avenir. Nous attendons avec intérêt que l'ONU consulte l'Afghanistan, le Conseil, les partenaires régionaux et les États Membres dans le cadre de son élaboration d'une vision intégrée en vue d'un appui à long terme au peuple afghan.

L'avenir de l'Afghanistan doit effectivement être décidé par les Afghans. Les Afghans eux-mêmes devront tenir des discussions délicates sur la manière d'édifier une société inclusive qui tienne compte de leurs propres besoins et désirs. Les États-Unis continueront de les appuyer et se félicitent des contributions utiles de l'ONU à ces efforts.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je m'associe à d'autres orateurs pour vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan. Je remercie l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, de sa déclaration. Je remercie également le Secrétaire général de son tout dernier rapport (S/2012/907), et nous nous félicitons tout particulièrement de l'exposé présenté par M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général du Secrétaire général pour l'Afghanistan.

L'année 2012 tire à sa fin, et la séance d'aujourd'hui nous donne l'occasion de faire le bilan des efforts collectifs consentis par la communauté internationale en Afghanistan. Une évaluation générale montre que la communauté internationale a franchi des étapes importantes cette année en Afghanistan sur la longue voie qui mène à la paix, aux progrès et à la sécurité dans le pays.

Aux grandes conférences internationales tenues à Bonn, Chicago et Tokyo, et aux conférences régionales tenues à Istanbul et Kaboul, la communauté internationale a réaffirmé son engagement en faveur de la paix, de la sécurité et du développement en Afghanistan. La concrétisation des engagements découlant de la Conférence de Tokyo est indispensable à la viabilité budgétaire de l'Afghanistan et à l'autonomie à laquelle il aspire. La coopération régionale a également bénéficié d'un nouvel élan grâce au processus du Sommet « Au cœur de l'Asie » tenu à Istanbul et d'autres processus régionaux. Le sommet de Delhi pour les investissements, tenu le 28 juin en Inde, a représenté un effort important pour attirer l'attention régionale et internationale sur les investissements en Afghanistan et leur potentiel pour assurer le développement économique et la stabilité en Afghanistan pendant la période de transition.

L'Afghanistan attend avec intérêt les élections présidentielle et provinciales simultanées d'avril 2014, qui seront une étape importante dans la consolidation de la démocratie en Afghanistan.

En dépit de ces évolutions notables, l'Afghanistan continue d'être confronté à la menace existentielle que représente le terrorisme. L'infrastructure de la terreur est toujours intacte dans la région et bénéficie d'un appui idéologique, financier et logistique de l'extérieur. Le syndicat du terrorisme, qui comprend des éléments d'Al-Qaida, des Taliban, de Lashkar e Toiba et d'autres groupes terroristes et extrémistes, est actif dans la région et est loin d'être isolé. Bien que la situation sur le plan de la sécurité reste fragile, la réduction des effectifs de la Force internationale d'assistance à la sécurité n'a pas ralenti. Ce retrait progressif a exacerbé les incertitudes et pose le risque de créer un vide sécuritaire accompagné d'un ralentissement de l'économie en Afghanistan, ce qui pourrait mettre à mal les résultats que nous avons obtenus ensemble de haute lutte au cours de la dernière décennie. La transition concernant les services de sécurité doit garantir une paix et une sécurité durables pour toutes les composantes de la société afghane.

Nous avons renouvelé le mandat du régime de sanctions créé par les résolutions 1988 (2011) et les résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011), il y a tout juste deux jours (voir S/PV.6890). Dans le cadre de l'application de ces régimes de sanctions, il est important de veiller à ce que la lutte contre le terrorisme ne perde de son mordant. Les liens entre Al-Qaida et les Taliban sont réels et ne peuvent pas être balayés d'un revers de main. Les résolutions 2082 (2012) et 2083 (2012) []qui viennent d'être adoptées le reconnaissent clairement et demandent à l'Équipe de surveillance de présenter des rapports périodiques sur la question.

L'Afghanistan progresse dans la réconciliation nationale, conformément aux critères énoncés dans le Communiqué de Kaboul, et nous appuyons pleinement les efforts régionaux pour instaurer la confiance, car il sont un élément essentiel des efforts internationaux pour épauler le pays. La coopération et les liens régionaux sont essentiels au progrès politique et économique de l'Afghanistan. Nous savons bien que la viabilité économique de l'Afghanistan est tributaire de sa meilleure intégration au sein de la région afin qu'il retrouve sa place historique de passerelle entre l'Asie du Sud, l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Eurasie. Consciente de cette nécessité impérative, l'Inde a pris la tête des efforts déployés, dans le cadre du Processus d'Istanbul, pour la mise en œuvre de deux mesures de renforcement de la confiance sur le plan commercial.

L'Afghanistan et l'Inde partagent depuis longtemps une histoire commune qui remonte à des millénaires. Les deux pays sont des partenaires stratégiques naturels du fait de la géographie et de leur vision commune de la paix et de la coopération dans la région. La visite du Président Karzaï en Inde le mois dernier a été l'occasion de passer en revue tous les aspects de notre relation bilatérale et de discuter des questions régionales et internationales d'intérêt mutuel. Pendant cette visite, le Premier Ministre, M. Manmohan Singh, a réaffirmé l'appui de l'Inde à l'Afghanistan en cette période cruciale de transition jusqu'à la fin 2014 et au-delà. La mise en œuvre de l'accord de partenariat stratégique d'octobre 2011 entre les deux pays a déjà commencé avec la tenue de la première réunion du Conseil du partenariat le 1er mai.

Au cours des 10 dernières années, l'Inde s'est engagée à verser jusqu'à 2 milliards de dollars d'aide au développement et d'assistance humanitaire. Nous avons mené à bien certains des projets les plus économiques et les plus efficaces en Afghanistan. L'aide de 500 millions de dollars annoncée par le Premier Ministre indien en mai 2011 sera déboursée au cours de la période 2012-2015. Les projets à l'étude seront conformes à ceux proposés dans le cadre des programmes prioritaires nationaux du Gouvernement afghan. Le rythme et la forme de l'assistance présente et future fournie par l'Inde sont déterminés en fonction des préférences, du niveau de confiance et de la capacité d'absorption du Gouvernement afghan.

La volonté de l'Inde d'aider le peuple afghan dans ses efforts pour bâtir une nation pacifique, stable, démocratique et prospère demeure inébranlable. Nous appuyons le bon travail effectué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Avec la nouvelle année qui commence, nous devons mettre en place les conditions permettant au peuple afghan de vivre dans la paix et la sécurité et de décider lui-même de son avenir, sans ingérence extérieure, coercition ni intimidation. Nous devons insuffler un nouvel élan à nos efforts pour renforcer les capacités du Gouvernement afghan en matière de sécurité, de gouvernance et de développement économique. La communauté internationale doit continuer de travailler avec une ardeur renouvelée et de manière concertée pour épauler le Gouvernement afghan dans ses efforts pour trouver des solutions sans exclusive et dirigées par les Afghans eux-mêmes.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Ján Kubiš, du rapport complet sur la situation en Afghanistan qu'il nous a présenté aujourd'hui et à saluer ses efforts et son dévouement au cours de cette première année d'activité dans le pays. Je tiens aussi à saluer l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, et à le remercier d'avoir présenté au Conseil son point de vue sur l'évolution du pays ces dernières années et sur la façon dont son gouvernement et son peuple ont réussi à sortir d'une période difficile pour trouver le chemin de la paix. C'est aussi avec grand plaisir que je me dois de m'associer à ceux qui ont remercié l'Allemagne de sa contribution en Afghanistan – tant physique, économique qu'en termes de contingents –, ainsi que notre collègue, l'Ambassadeur Peter Wittig, de son action au Conseil pour orienter et focaliser nos travaux sur cette question.

Les politiques et mesures adoptées par le Gouvernement afghan pour faire avancer la mise en œuvre des principes et des engagements mutuels de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, notamment l'adoption de plans d'action pour réaliser les indicateurs et la mise au point de la politique de gestion de l'aide, sont la preuve qu'il est déterminé à œuvrer pour un Afghanistan stable, démocratique, prospère. Ces progrès constituent des avancées supplémentaires vers le respect des engagements pris à la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan dans les cinq domaines prioritaires fixés, à savoir démocratie représentative et élections équitables; état de droit et droits de l'homme; finances publiques et banques commerciales; exécution du budget et gouvernance; et croissance inclusive et durable.

Le fait qu'un calendrier pour la tenue simultanée des élections présidentielle et provinciales en avril 2014 ait été fixé et qu'un projet de plan d'opérations ait été présenté par la Commission électorale indépendante donne des raisons

de se montrer optimiste. La tenue d'élections ouvertes et transparentes sera un clair indicateur des progrès réalisés par l'État afghan en matière de consolidation démocratique. L'Organisation doit être prête à répondre à la demande faite par l'Afghanistan et à fournir toute l'assistance technique nécessaire pour les élections.

En ce qui concerne la sécurité et la protection des civils, nous ne pouvons que faire part de notre inquiétude face à l'augmentation du nombre de victimes civiles au cours des trois derniers mois. Compte tenu du fait que le processus de transition continue d'avancer selon le calendrier convenu pour que les Afghans assument la pleine responsabilité de la sécurité en 2014, il est essentiel de continuer de renforcer les capacités et le professionnalisme des forces de sécurité et de police afghanes, notamment en mettant en place des mécanismes de responsabilisation, en luttant contre l'impunité, en renforçant les mesures prises pour la protection des civils et le respect des droits de l'homme et en consolidant la structure de commandement et de contrôle. À cet égard, la contribution de la Force internationale d'assistance à la sécurité et de la mission de formation de l'OTAN demeure indispensable.

En ce qui concerne le processus politique et de réconciliation, il est important que les parties démontrent clairement leur attachement au dialogue et à la réconciliation afin d'éviter l'instabilité et la fragmentation. Nous sommes conscients des difficultés à surmonter, mais les signes d'intérêt pour le dialogue manifestés par diverses factions de l'insurrection poussent à l'optimisme. Nous insistons également sur le bilan positif de la mise en œuvre du programme de paix et de réconciliation. Le nombre élevé de personnes réintégrées et le nombre limité de combattants qui reprennent les armes nous permettent de croire en la viabilité du programme.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'adoption lundi par le Conseil de la résolution 2082 (2012), qui va permettre de renforcer la coopération et la communication entre le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et le Gouvernement afghan. Outre le fait qu'elle réaffirme le rôle prépondérant que joue l'Afghanistan dans le processus d'inscription sur la liste et de radiation, la procédure établie dans la résolution en vue d'accorder des dérogations à l'interdiction de voyager imposée aux personnes inscrites sur la liste, et ce pour leur permettre de participer aux réunions qui entrent dans le cadre du processus de paix, montre que le Conseil de sécurité est profondément attaché à la prise en mains par les Afghans du processus de dialogue et de réconciliation, et elle permet à ce processus de bénéficier directement et rapidement des décisions et activités du Comité.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le Représentant spécial du Secrétaire général doivent continuer d'accorder la priorité à l'appui au processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans et contribuer au renforcement des capacités des institutions afghanes afin que celles-ci soient à même de s'acquitter de leurs responsabilités dans des domaines prioritaires tels que la gouvernabilité, le développement économique et la coopération régionale. Nous espérons que la coupe budgétaire prévue pour 2013 n'aura pas d'effet sensible sur les capacités opérationnelles de la Mission et que celle-ci pourra continuer d'accomplir les tâches essentielles de son mandat.

L'ONU doit continuer de jouer un rôle central en matière de coordination de la coopération internationale afin de garantir son adéquation aux priorités définies par l'Afghanistan et d'éviter les doubles emplois. S'agissant de la situation humanitaire, qui est préoccupante, il est impératif que toutes les parties respectent les principes humanitaires et autorisent l'acheminement de l'aide vers les groupes de population qui en ont le plus besoin. Ce doit être un principe fondamental de la participation au processus de réconciliation. Conscients des besoins énormes en matière d'aide dans les domaines de la santé, de l'assainissement, de l'éducation et de la sécurité alimentaire, nous appuyons l'appel lancé par l'équipe humanitaire présente dans le pays afin que les donateurs consacrent au moins 10 % de l'aide publique au développement au financement de l'aide humanitaire nécessaire.

Instaurer la stabilité en Afghanistan est l'objectif fondamental. Il est donc essentiel de mettre en place une structure étatique qui garantisse la gouvernabilité et le développement économique aux niveaux local et national, mais aussi l'accès à la justice et son administration, pour favoriser une transition durable et définitive. Le consensus relatif à la nécessité d'approfondir et d'élargir la relation entre l'Afghanistan et la communauté internationale doit contribuer à consolider l'État et sa capacité de s'acquitter de ses responsabilités fondamentales et de répondre aux besoins de la population. Cette relation doit se traduire par des résultats tangibles dans les domaines politique, social et du développement.

Enfin, nous convenons avec le Secrétaire général que le sérieux avec lequel le Gouvernement afghan poursuit la mise en œuvre des engagements pris à Tokyo mérite que la communauté internationale continue pour sa part à honorer ses engagements, et ce afin que l'Afghanistan

devienne un État pleinement fonctionnel et viable qui sera capable de fournir des services de base à sa population sans dépendre de l'aide extérieure.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2012/907), le Représentant spécial du Secrétaire général, Jan Kubiš, de son exposé et des efforts qu'il déploie à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et l'Ambassadeur Zahir Tanin de ses observations et de sa contribution cet après-midi. Je saisis également cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Wittig de la manière dont il dirige le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et de l'orientation qu'il fournit au Conseil en ce qui concerne l'Afghanistan.

Je vais aujourd'hui axer mon propos sur quatre domaines clefs – les élections de 2014, le processus de paix et de réconciliation, les droits de l'homme et le rôle de l'ONU en Afghanistan.

Premièrement, s'agissant des élections, comme le suggère le Secrétaire général dans son rapport, les élections de 2014 sont indispensables à la réussite de la transition politique en Afghanistan. Elles vont s'accompagner de nombreux défis, mais nous ne devons pas sous-estimer leur importance. Le Royaume-Uni espère ce seront des élections crédibles et ouvertes qui déboucheront sur un transfert pacifique du pouvoir au Gouvernement choisi par le peuple afghan. Le peuple afghan n'exigera pas moins, et la communauté internationale doit appuyer fermement cet objectif. Le calendrier électoral demeure ambitieux. L'ONU a un rôle important à jouer s'agissant d'appuyer le processus électoral, de mettre à disposition ses connaissances et de faciliter un dialogue ouvert. Nous appuyons pleinement l'analyse qui figure dans le rapport du Secrétaire général à ce sujet.

J'en viens au processus de paix et de réconciliation. Le règlement politique de la situation en Afghanistan demeure une priorité absolue de la communauté internationale, notamment le Royaume-Uni. L'offre faite aux Taliban et aux autres groupes armés reste la même. C'est à eux qu'il incombe de rompre leurs liens avec Al-Qaida et les autres réseaux terroristes et de participer à un dialogue pacifique avec le Gouvernement afghan. L'heure du dialogue a sonné. Nous saluons les efforts déployés à ce jour par la MANUA pour appuyer le processus de paix.

L'année dernière, lorsque le Conseil a divisé l'ancien régime de sanctions établi par la résolution 1267 (1999), il a envoyé un message clair. La résolution 2082 (2012) adoptée lundi va plus loin. Elle crée une dérogation extrêmement souple à l'interdiction de voyager et préconise de consulter davantage le Gouvernement afghan. Elle renforce encore l'action du Conseil s'agissant de garantir que les sanctions favorisent le bon déroulement du processus de paix et ne le freinent en aucun cas.

Le Royaume-Uni continuera de faire tout son possible pour appuyer les efforts déployés par l'Afghanistan et le Pakistan afin de renforcer leurs relations bilatérales. Au cours des derniers mois, les deux pays ont accentué leurs efforts et mis en œuvre des mesures pratiques pour créer un partenariat véritable dans leur quête de paix. Le Royaume-Uni a convoqué trois réunions trilatérales au cours des six derniers mois et il continuera d'offrir un cadre favorable à la tenue d'un dialogue ouvert.

Troisièmement, s'agissant de renforcer le respect des droits de l'homme en Afghanistan, nous nous félicitons que le Gouvernement afghan demeure déterminé à protéger les droits de l'homme du peuple afghan, conformément à la Constitution. Il reste néanmoins beaucoup à faire. Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par les informations faisant état de graves violences à l'encontre des femmes et de pratiques traditionnelles néfastes, comme le reflète le dernier rapport du Secrétaire général. Nous demandons instamment au Gouvernement afghan de poursuivre son action cruciale afin de garantir la pleine mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence à l'encontre des femmes.

Le Royaume-Uni a également pris note avec préoccupation du chiffre des pertes civiles fourni par le Secrétaire général dans son dernier rapport. Nous notons qu'une majorité écrasante et croissante de ces incidents sont causés par l'insurrection. Le Royaume-Uni condamne ces actes.

Enfin, je souhaite aborder la question du rôle à long terme de l'ONU en Afghanistan. La MANUA accomplit un travail important. Le renouvellement de son mandat en mars prochain offrira au Conseil une nouvelle occasion de se pencher sur les prochaines étapes en Afghanistan. Nous nous efforcerons de fixer pour la MANUA un ensemble clair de priorités et de prestations à fournir et de la doter des ressources nécessaires pour lui permettre de remplir son mandat.

Nous notons que le transfert des responsabilités en matière de sécurité continue de progresser. Grâce à la mise en place de la troisième tranche, 75 % de la population vivent dans des zones où les forces nationales afghanes ont pris en mains la sécurité. En conséquence de cette

progression, le Premier Ministre britannique a annoncé aujourd'hui que les effectifs du contingent britannique allaient tomber de 9 000 soldats à 5 200 d'ici fin 2013. Ce retrait est conforme à la planification de la Force internationale d'assistance à la sécurité et à la stratégie de l'OTAN adoptée cette année à Chicago. Toutefois, alors même que le retrait se poursuit, notre volonté d'aider le Gouvernement afghan reste inébranlable. Le Royaume-Uni honorera tous les engagements qu'il a pris à Chicago et à Tokyo en vue de garantir la sécurité et le développement à long terme de l'Afghanistan. Nous continuerons d'œuvrer, en partenariat avec le Gouvernement afghan et l'ONU, à la réalisation de notre objectif commun, à savoir l'édification d'un Afghanistan stable, ouvert et prospère.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Ján Kubiš, de son exposé substantiel et des efforts qu'il déploie à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous avons écouté attentivement la déclaration du Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin. De fait, l'Afghanistan entre dans une phase cruciale de son développement, une qui exige que le peuple et le Gouvernement afghans accentuent leurs efforts sur la base des progrès accomplis et qui appelle l'ensemble de la communauté internationale à renforcer son appui. Les élections d'avril 2014 marqueront une étape importante qui exigera des préparatifs méticuleux et globaux, notamment avec l'appui de la MANUA.

Parallèlement, la situation en matière de sécurité dans le pays demeure difficile. Les hostilités armées continuent de provoquer de lourdes pertes civiles. Malheureusement, la présence militaire internationale en est en partie responsable. Des mesures supplémentaires doivent être prises pour limiter au minimum les pertes civiles.

Il reste encore beaucoup à faire pour mieux préparer l'armée et la Police nationales afghanes. À défaut, il sera extrêmement difficile d'assurer le contrôle du Gouvernement sur l'ensemble du territoire du pays. Nous constatons qu'il sera difficile de transférer rapidement et dans les délais prévus les responsabilités de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Ne serait-il pas plus approprié de rendre compte, en premier lieu, au Conseil de sécurité de la mise en œuvre du mandat qu'il a délivré? Dans ce contexte, nous ne pouvons cacher notre préoccupation quant à une possible contagion de l'extrémisme dans les pays de la Communauté d'États indépendants qui sont voisins de l'Afghanistan.

D'autre part, nous doutons de l'utilité de maintenir une présence militaire étrangère en Afghanistan après 2014. Ne déstabilisera-t-elle pas la situation dans la région? Ne perturbera-t-elle pas la population locale, ne sera-t-elle pas exploitée pour renforcer l'opposition armée et ne profitera-t-elle pas à l'extrémisme? Nous avons besoin de la plus grande transparence possible à cet égard.

Nous avons souligné à plusieurs reprises que l'Afghanistan sera selon nous, à l'avenir, un État souverain, autonome et prospère. Nous sommes convaincus que le rétablissement de sa neutralité servirait à renforcer la stabilité et la coopération régionales et aiderait à créer un climat de confiance et de bon voisinage entre l'Afghanistan et ses voisins.

La dimension régionale est extrêmement importante s'agissant de la situation en Afghanistan. Nous soulignons les utiles efforts déployés pour la stabilisation et le développement économique par l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) et l'Organisation de Shanghai pour la coopération, ainsi que le Quatuor de Douchanbé, qui comprend la Russie, l'Afghanistan, le Pakistan et le Tadjikistan. Nous nous félicitons de la décision prise au sommet de juin, tenu à Beijing, par les dirigeants de l'Organisation de Shanghai pour la coopération d'accorder le statut d'observateur à l'Afghanistan dans cette organisation. Un appui particulier doit être fourni à la position, établie tout d'abord à la conférence régionale de Kaboul, portant sur le renforcement de la coopération régionale, notamment en mettant en œuvre les mesures de confiance convenues, ainsi que sur les efforts pour mettre au point des stratégies pour le développement durable de l'Afghanistan après 2014.

Des problèmes urgents persistent s'agissant du trafic illégal de drogues en Afghanistan. Des mesures efficaces doivent être prises pour détruire les cultures et laboratoires de drogues, entraver les livraisons de précurseurs et inscrire les barons de la drogue sur les listes de sanctions du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que la production de drogue dans ce pays menace la paix et la stabilité internationales et, dans ce contexte, les actions de l'Organisation du Traité de sécurité collective – notamment l'Opération Canal antinarcotiques – sont particulièrement importantes pour lutter contre la menace de la drogue en Afghanistan.

Les propositions avancées par l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de Shanghai pour la coopération à la FIAS s'agissant de la coopération et de la coopération contre les stupéfiants dans le contexte afghan restent valides. En mettant fin au

trafic de drogues, on contribuerait en grande partie à lutter contre le terrorisme international, qui reçoit un appui et un financement assurés du trafic de drogues.

Le processus de réconciliation nationale pourrait avoir des effets considérables pour détendre la situation en Afghanistan. Nous escomptons que les activités du Haut Conseil pour la paix donneront un élan supplémentaire à ce processus et aideront à renforcer l'unité nationale en Afghanistan. Nous ne sommes pas contraires aux contacts avec les groupes d'opposition qui sont disposés à respecter les trois principes connus: reconnaître la Constitution afghane, mettre fin à la violence et rompre tout lien avec Al-Qaida et les autres organisations terroristes. Nous avons constaté que ces contacts avaient augmenté dernièrement, et nous pensons qu'il est inacceptable que le dialogue de paix inclue ceux qui sont inscrits sur les listes de sanctions du Conseil de sécurité.

Nous devons avoir pour priorité absolue d'appuyer efficacement et de façon continue le régime de sanctions du Conseil puisqu'il s'agit d'un outil important dans la lutte contre le terrorisme. L'idée de diviser la liste des sanctions établie en application de la résolution 1267 (1999), l'une ciblant Al-Qaida et l'autre les Taliban, a été reflétée dans les résolutions adoptées il y a deux ans, et oriente la communauté internationale vers l'adoption d'approches plus souples et plus ciblées. Il est important à cet égard que la pratique d'utiliser des sanctions contre des individus et entités impliqués dans des activités terroristes continue de reposer sur une approche au cas par cas et conformément aux procédures pertinentes, ce qui ne permettrait pas des dérogations simplifiées ou plus collectives au profit de personnes figurant sur la liste.

La FIAS doit jouer un rôle auxiliaire dans la réconciliation nationale et ses actions doivent être acceptées par le Gouvernement afghan. Nous sommes favorables, dans le cadre du règlement afghan, au renforcement du rôle de coordination central de l'ONU dans les activités civiles internationales. La MANUA devra demeurer le coordonnateur des efforts internationaux pour aider à la stabilisation en Afghanistan.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, de son exposé. Je souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur Tanin, de l'Afghanistan, et le remercie de sa déclaration.

La Chine a toujours appuyé sans réserve la paix et la reconstruction en Afghanistan, ainsi que la réalisation dans les plus brefs délais de son objectif de gouvernance par son propre peuple. Les efforts déployés pour encourager la réconciliation nationale devraient continuer de respecter le principe favorisant une direction et une prise en main afghane, et trouver un équilibre approprié dans des domaines tels que le processus politique, le développement économique, la sécurité, la stabilité et la réconciliation nationale. La Chine se félicite des progrès accomplis par le Gouvernement et le peuple afghans dans leurs différents efforts d'édification de l'État.

Les dernières conférences internationales à cet égard ont réaffirmé l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan. À cet égard, je tiens à souligner les quatre points suivants.

Premièrement, les élections de 2014 seront un élément essentiel du processus politique. L'Afghanistan se prépare activement à ces élections. La Chine salue le fait que le Gouvernement afghan ait déjà défini un calendrier électoral. La communauté internationale doit respecter la souveraineté et l'indépendance politique de l'Afghanistan dans les élections. L'ONU dispose d'une riche expérience en termes d'élections, et la Chine se félicite de l'aide apportée à cet égard par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), sur la demande du Gouvernement afghan.

Deuxièmement, les efforts visant à parvenir à une sécurité et une stabilité durables en Afghanistan se heurtent toujours à des difficultés. La situation en matière de sécurité dans quelques provinces n'est pas stable, et le nombre de pertes civiles a augmenté. La Chine salue les efforts déployés par l'Afghanistan pour renforcer les capacités de ses forces de sécurité et pour assumer progressivement la responsabilité de maintenir la stabilité et la sécurité de l'État. Compte tenu de la situation actuelle, le transfert des responsabilités en matière de sécurité doit être réalisé de façon progressive et ordonnée afin de maintenir la stabilité générale.

Troisièmement, la réconciliation nationale est une composante importante des processus de paix et de reconstruction en Afghanistan. La Chine appuie la mise en œuvre continue du Communiqué de Kaboul et la promotion d'un processus de réconciliation dirigé par les Afghans. M. Rabbani, Président du Haut Conseil pour la paix, s'est rendu récemment au Pakistan. Les deux parties sont parvenues à un consensus important, dont la Chine se félicite. Le Conseil de sécurité a adopté récemment la résolution 2082 (2012), remaniant les mesures de sanctions pertinentes. Nous espérons que cette mesure contribuera à la promotion de la réconciliation.

Quatrièmement, les bases d'une sécurité et d'une stabilité durables ne seront jetées qu'en garantissant la prospérité et le développement de l'Afghanistan. La Chine appuie les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour renforcer son économie, créer des emplois et améliorer les conditions de vie. Nous espérons que la communauté internationale honorera ses engagements en matière d'aide à l'Afghanistan et appuiera les priorités de développement déterminées par le Gouvernement de façon indépendante. Il est essentiel d'atténuer les pénuries alimentaires dans certaines régions du pays.

La promotion de la paix et de la reconstruction en Afghanistan requiert les efforts conjoints de ce pays et de la communauté internationale. La Chine appuie le rôle de chef de file de l'ONU pour coordonner les actions internationales visant à régler ce problème. Nous espérons que la MANUA continuera de renforcer sa coordination et sa coopération avec le Gouvernement afghan. La Chine appuie le rôle positif joué par les pays de la région et les organisations régionales dans les processus de reconstruction et de paix de l'Afghanistan. Les initiatives de coopération régionale doivent respecter la souveraineté afghane, donner la priorité aux préoccupations légitimes des pays de la région et avancer régulièrement par le biais de consultations approfondies.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan (S/2012/907). Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à M. Ján Kubiš et le remercions de son exposé fort utile. De même, nous remercions l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration. Nous voudrions revenir sur quatre éléments abordés dans le rapport du Secrétaire général.

Le premier concerne le processus électoral, qui coïncidera avec l'achèvement de la période de transition afghane. Nous nous félicitons de la publication d'un calendrier détaillé pour l'organisation des élections présidentielle et provinciales. Néanmoins, le rapport signale des lacunes quant à l'établissement d'un cadre juridique et technique pour préparer le scrutin qui aura lieu en avril 2014. Nous encourageons le Gouvernement afghan à continuer d'accorder la priorité à ce processus préparatoire. Selon notre expérience, la tenue d'élections et la gouvernance démocratique, conformément à la Constitution, sont des préalables à l'instauration de la stabilité à long terme.

Cela m'amène au deuxième élément, qui a trait au processus de réconciliation nationale dirigé par les Afghans. Il y a quelques semaines, nous avons eu l'occasion d'avoir un dialogue interactif informel avec M. Salahuddin Rabbani, Président du Haut Conseil pour la paix, au cours duquel nous avons pu entendre de première main quels étaient les progrès du processus national, et notamment dans le cadre sa visite fructueuse à Islamabad. Un autre élément pertinent à cet égard est la résolution 2082 (2012), adoptée lundi dernier et par laquelle le Conseil a renouvelé et renforcé le régime de sanctions établi en vertu de la résolution 1988 (2011). Nous sommes convaincus que les améliorations apportées au régime de sanctions contribueront de manière concrète au processus de réconciliation nationale.

Le troisième élément concerne la situation de la sécurité. Nous nous félicitons que jusqu'ici, la transition en matière de sécurité ait progressé selon les objectifs prévus et escomptés. Les progrès réguliers du transfert des responsabilités de sécurité aux autorités afghanes, désormais en charge d'une superficie habitée par 75 % de la population du pays, sont encourageants, d'autant qu'au début de l'année 2013 les tranches restantes seront annoncées. Cependant la situation de la sécurité est fragilisée par plusieurs menaces et défis. Nous notons avec préoccupation l'attaque qui a eu lieu au début du mois de décembre contre le chef des services de renseignement afghans.

Pour ce qui est du quatrième élément, nous sommes d'accord avec le Secrétaire général sur le fait que l'augmentation du nombre de victimes civiles au cours de la période considérée est une source de grande préoccupation. Cependant, ce que nous trouvons véritablement scandaleux, ce sont les informations contenues au paragraphe 26 du rapport, où il est indiqué que plus de 355 enfants ont été tués ou blessés pendant le conflit armé du 1er août au 31 octobre. C'est sans nul doute l'un des faits les plus regrettables de la période considérée dans le rapport. En outre, nous jugeons déplorable la situation que continuent de vivre les femmes et les filles en Afghanistan. Nous appelons le Gouvernement afghan à prendre des mesures concrètes pour protéger et garantir leurs droits. Nous appuyons résolument les efforts déployés par l'ONU dans ce domaine.

Enfin, nous voyons d'un bon œil le suivi donné aux systèmes et mécanismes de mise en œuvre des engagements mutuels pris à la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan, et qui est complété par le Processus d'Istanbul pour la région. Nous estimons que les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures de confiance sont notables. Les deux processus constituent un outil important pour ouvrir des

perspectives socioéconomiques, surtout à l'heure du retrait progressif des forces militaires internationales.

Avant de conclure, je voudrais m'associer aux autres délégations pour remercier la délégation allemande et l'Ambassadeur Peter Wittig pour le rôle important qu'ils ont joué à la tête du Comité des sanctions concernant l'Afghanistan, et plus généralement pour avoir permis au Conseil de sécurité d'être mieux au fait des diverses questions relatives à ce pays.

M. M'Beou (Togo) : Je remercie M. Ján Kubiš pour sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2012/907), ainsi que pour ses efforts inlassables à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en vue de ramener la stabilité dans ce pays. Je salue la présence, parmi nous, de l'Ambassadeur Tanin et le remercie de sa déclaration.

Dans le rapport qu'il avait soumis au Conseil en septembre passé (S/2012/703), le Secrétaire général avait déclaré que la situation en Afghanistan suscitait un « optimisme prudent ». Trois mois après, nous constatons que si nous pouvons nourrir de l'espoir sur certains points, comme la situation politique, d'autres questions requièrent en revanche davantage d'engagement et d'abnégation, notamment celles relatives à la sécurité, aux droits de l'homme et à la lutte contre les stupéfiants.

En matière politique, nous observons que l'Afghanistan a, avec l'appui de la communauté internationale, fait des progrès remarquables dans la mise en œuvre des engagements pris à la Conférence de Tokyo en juin 2012, notamment à travers l'identification de mesures visant à asseoir la décennie 2015-2024 sur des bases solides.

L'organisation d'élections présidentielle et provinciales crédibles, prévues en 2014, demeure un défi si important à relever que les parties afghanes, y compris la société civile, n'ont pas hésité à s'engager fortement dans leur préparation. Afin de donner une base juridique plus forte au processus électoral, les nominations à la Commission électorale indépendante se font désormais sur la base d'une loi. Nous formulons le vœu que la commission conjointe mise en place, et dans laquelle les deux chambres du Parlement sont représentées, trouve incessamment un compromis sur la nomination des membres restants.

Le fait que les activités des partis politiques se soient, dans le même temps, intensifiées reste aussi un signe encourageant.

La presse ayant un rôle important à jouer dans ce processus, nous apprécions la démarche du Président Hamid Karzaï qui a consisté à s'entretenir avec les responsables des médias pour la couverture médiatique de ces élections. Cette démarche consolide la liberté d'expression, qui reste un élément essentiel de la démocratie et de la garantie d'élections justes et équitables.

Mon pays est reconnaissant à l'ONU, en particulier au Programme des Nations Unies pour le développement, pour le précieux soutien qu'elle apporte aux autorités afghanes à travers le programme d'assistance aux élections intitulé ELECT II.

Hormis les mesures prises pour organiser des élections transparentes et crédibles, il est aussi réconfortant de relever que le processus de paix est en marche. La preuve en est la célébration de la semaine de paix et d'unité nationale, marquée par de nombreuses manifestations dans tout le pays. La libération, à cette occasion, d'un certain nombre de Taliban est un signal fort à l'endroit de ceux-ci et des groupes d'opposition armés qui, nous l'espérons, saisiront cette main tendue du Gouvernement pour entrer résolument dans le processus de paix.

À cet égard, nous saluons la tenue à Chantilly, en France, à partir de ce jour même, comme il a été annoncé, de pourparlers inclusifs auxquels participeront, pour la première fois, des représentants des Taliban proches du mollah Omar. Lesdits pourparlers pourront constituer une étape nécessaire vers la tenue de véritables négociations interafghanes sur l'avenir sécuritaire du pays après 2014.

La visite de M. Rabbani à la fin du mois passé et ses échanges avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) ont permis d'examiner les perspectives dans le cadre dudit processus. Ces avancées sont enregistrées dans un climat régional davantage favorable, puisque les mesures de confiance au titre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité ont continué d'être appliquées.

Dans le sillage du renforcement de l'intégration régionale, plusieurs rencontres, à l'instar de la Conférence de Mazar-e Charif sur le resserrement des liens économiques entre l'Afghanistan et l'Asie centrale, les 14 et 15 novembre 2012, ont été tenues.

Si des points positifs ont été relevés dans le domaine politique, il n'en est malheureusement pas de même en ce qui concerne la situation sécuritaire, qui reste délétère, alors que nous assistons à un transfert progressif des

responsabilités des forces internationales de sécurité aux autorités afghanes.

Nous prenons note des conclusions de la réunion de Bruxelles des 9 et 10 octobre 2012, aux termes desquelles la Force internationale d'assistance à la sécurité a été priée de débuter la planification d'une mission de formation pour la période de l'après-2014. Dans le même temps, nous saluons les négociations engagées sur le plan bilatéral, le 15 novembre passé, par les États-Unis d'Amérique et l'Afghanistan, conformément à leur accord de partenariat stratégique. Pour l'heure, même si on relève globalement une baisse des incidents en matière de sécurité, la population, particulièrement celle du sud et de l'est du pays, continue de payer un lourd tribut à la crise, victime des activités des groupes armés illégaux, des affrontements intertribaux et des différends concernant la gestion des ressources naturelles. Parallèlement, le personnel des Nations Unies ainsi que les partenaires d'exécution subissent des violences, comme l'attestent les attaques de leurs convois dans plusieurs provinces.

Les droits de l'homme ne connaissent pas non plus un meilleur sort dans cette atmosphère marquée par une augmentation du nombre de victimes civiles de 28 % par rapport au dernier trimestre de l'année 2011. Il est particulièrement préoccupant de noter que les femmes continuent de subir des violences et des pratiques traditionnelles néfastes. Il en est de même pour les enfants, puisque des attaques ont été perpétrées contre des établissements d'enseignement et de santé. Il est important que ces actes horribles ne se répètent plus.

Nous nous félicitons des initiatives de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et de la MANUA visant à lutter contre le mariage précoce des jeunes filles.

La lutte contre les stupéfiants représente un enjeu de taille pour l'Afghanistan, étant donné que, d'après les résultats de l'enquête sur l'opium menée conjointement par le Ministère de la lutte contre les stupéfiants et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la culture de l'opium a augmenté de 18 % en 2012. Nous attendons de voir la concrétisation des mesures ayant sanctionné la Conférence ministérielle régionale des 12 et 13 novembre passés, dont le but est de renforcer la coopération en matière de lutte contre les stupéfiants, plus concrètement la mise en place de la ligne directe entre les organismes nationaux pertinents et la création du groupe de contact régional.

Il ne fait pas de doute que la situation en Afghanistan requiert toujours l'aide de la communauté internationale, surtout après le retrait programmé des forces internationales à la fin 2014. Les espoirs suscités par la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan, qui s'est tenue le 8 juillet 2012, ne doivent pas être déçus. Les avancées notables enregistrées méritent d'être consolidées.

Je voudrais réitérer la profonde reconnaissance du Togo à l'ONU et à tous ses organismes spécialisés, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi qu'à la MANUA et à la Force internationale d'assistance à la sécurité, pour tous les sacrifices consentis afin d'assurer à l'Afghanistan un avenir prospère.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour son exposé et pour tous ses efforts, ainsi que le Secrétaire général pour son rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/907). Nous remercions également l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Tanin, de sa déclaration. Je voudrais en outre dire à quel point nous apprécions l'excellent leadership dont font preuve l'Ambassadeur Wittig et son équipe, et les remercier de leur précieuse contribution en tant que rédacteur pour l'Afghanistan ces deux dernières années.

Depuis la dernière séance du Conseil consacrée à cette question (voir S/PV.6840), l'Afghanistan a continué de faire des progrès remarquables sur la voie des objectifs du processus de transition à atteindre avec la fin 2014. L'adoption, le 27 novembre à l'unanimité de l'Assemblée générale, de la résolution 67/16, dont l'Azerbaïdjan a eu le privilège de se porter coauteur, a une fois encore réaffirmé le caractère irréversible du choix fait par le Gouvernement afghan pour l'avenir du pays, et la détermination de la communauté internationale à se tenir aux côtés de l'Afghanistan sur cette voie.

Nous partageons l'évaluation faite par le Secrétaire général concernant les efforts consentis par le Gouvernement afghan afin de mettre en œuvre les engagements pris à la Conférence de Tokyo. Nous saluons la publication d'un calendrier complet pour les scrutins présidentiel et provincial de 2014, la réforme électorale en cours et les mesures prises pour veiller à ce que le public participe et s'implique davantage dans le processus pré-électoral. Le bon déroulement des élections renforcera encore les fondations politiques du pays à l'approche de la décennie de transformation. En conséquence,

nous encourageons le Gouvernement à poursuivre ses progrès sur cette voie et insistons sur la nécessité de ne pas interrompre l'aide financière et technique apportée à l'Afghanistan par la communauté internationale à cet égard.

Les activités du Haut Conseil pour la paix pour faire avancer le processus de réconciliation ouvert à tous, organisé et dirigé par les Afghans, notamment ses initiatives concrètes pour sensibiliser un éventail plus large de la société afghane, ainsi que ses contacts étroits avec ses partenaires régionaux, créent les conditions et la confiance propices à une paix durable dans le pays. La résolution 2082 (2012), adoptée lundi, sur le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), facilitera plus avant ce processus.

L'appui constant de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) aux activités du Conseil et à la mise en œuvre du Programme afghan pour la paix et la réintégration est critique pour faire en sorte que tous les Afghans aient une vision unifiée de l'avenir pacifique du pays. À cet égard, nous nous félicitons du plan annoncé par la MANUA de lancer un dialogue complémentaire informel pour encourager les diverses parties prenantes afghanes à rejoindre le processus de réconciliation à titre individuel.

En dépit de la baisse du nombre des incidents de sécurité au cours de la période considérée, le nombre élevé de victimes civiles résultant d'assassinats et d'attentats-suicides que continuent de perpétrer les insurgés est extrêmement préoccupant. Toutes les parties afghanes doivent prendre les mesures nécessaires pour réduire au minimum le nombre et l'ampleur des pertes civiles. En particulier, les insurgés doivent abandonner leur tactique qui consiste à prendre les civils pour cible, qui non seulement viole le droit international et bafoue les préceptes religieux et humanistes, mais aussi compromet gravement les efforts de réconciliation.

Nous félicitons les forces de sécurité afghanes des mesures décisives qu'elles ont prises pour déjouer les attaques d'insurgés à Kaboul et dans d'autres provinces. Dans l'ensemble, nous saluons les progrès dans la mise en œuvre continue des trois premières phases du transfert aux forces nationales de sécurité afghanes des responsabilités en matière de sécurité. Nous nous félicitons également des progrès réalisés dans les zones sous leur contrôle. Nous attendons avec impatience le lancement de la quatrième phase dans les autres régions du pays et l'achèvement du processus de transition d'ici à la mi-2013.

Il est essentiel de renforcer le dialogue politique et la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins immédiats ainsi que d'autres pays de la région s'agissant de toute une série de questions et sur la base d'une vision commune et de la confiance mutuelle, afin d'assurer un avenir pacifique et stable pour ce pays et l'ensemble de la région. Cela étant dit, nous voudrions insister particulièrement sur l'importance du processus d'Istanbul – « Coopération et sécurité au cœur de l'Asie » – pour un Afghanistan sûr et stable et la réalisation en temps voulu des mesures de confiance adoptées d'un commun accord. Au cours des réunions des hauts fonctionnaires des États participant au Processus d'Istanbul qui ont se sont tenues en septembre à New York et en octobre à Ankara, il a été convenu d'élaborer des plans de mise en œuvre pour l'ensemble des mesures de confiance. Nous accueillerons la prochaine réunion de hauts fonctionnaires à Bakou le 6 février 2013, au cours de laquelle tous ces plans devraient être approuvés.

L''Azerbaïdjan contribue de longue date aux efforts internationaux consentis en Afghanistan. Mon pays s'est joint à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) pratiquement à ses débuts et n'a cessé d'augmenter sa contribution militaire. L'Azerbaïdjan autorise les pays de la FIAS à transiter par son territoire et à le survoler pour le transport de 35 % du matériel non létal qu'ils acheminent vers l'Afghanistan.

L'Azerbaïdjan a accru sa contribution en fournissant une aide au renforcement des capacités dans les sphères non militaires en Afghanistan et un appui financier pour la formation des forces de sécurité afghanes. Dans le cadre du Processus d'Istanbul, mon pays participe à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures de confiance et codirige les efforts de mise en œuvre de mesures régionales de confiance et de lutte contre les stupéfiants.

Les réunions des ministres des affaires étrangères et de la défense des pays membres de l'OTAN et de la FIAS qui se sont tenues respectivement en octobre et en décembre ont adopté des décisions importantes sur la mission de formation, de conseil et d'assistance en Afghanistan après 2014. Dans le cadre de son engagement à long terme à participer aux efforts internationaux en Afghanistan et compte tenu des contributions qu'il n'a cessé d'apporter, l'Azerbaïdjan a décidé de se joindre à l'OTAN dans ces efforts.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer le ferme appui de mon gouvernement à la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de l'Afghanistan, et réitérer notre détermination à continuer d'aider le Gouvernement et le peuple afghans, aux niveaux bilatéral et multilatéral, à

réaliser leur aspiration légitime à construire un État sûr, autonome et autosuffisant.

M. Laher (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous voudrions remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, d'avoir présenté le rapport trimestriel (S/2012/907) du Secrétaire général au Conseil. Nous voudrions également remercier l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration sur la situation qui règne dans son pays.

L'Afrique du Sud se félicite des progrès que continue de réaliser le Gouvernement afghan dans un environnement très difficile sur le plan de la sécurité. Au niveau politique, les prochaines élections présidentielle et provinciales prévues en 2014 et 2015 seront une étape importante dans la consolidation de la démocratie naissante en Afghanistan. À cet égard, ma délégation se félicite de la publication par la Commission électorale indépendante, le 31 octobre, d'un calendrier détaillé des élections et d'un projet de concept d'opérations accompagné d'un budget indicatif.

Étant donné que les élections ont tendance à provoquer des divisions au sein de toutes les sociétés, en particulier les sociétés qui sortent d'un conflit, nous encourageons le Gouvernement à mettre au point les autres éléments de l'architecture électorale, notamment en promulguant les deux lois électorales qui n'ont pas encore été adoptées, et de poursuivre le dialogue et les débats publics pour assurer le plus haut degré de transparence, de participation et de viabilité des élections. L'Afrique du Sud se félicite que l'ONU ait répondu positivement à la demande d'assistance de la Commission électorale indépendante.

La stabilité et la sécurité à long terme en Afghanistan ne peuvent être garanties que par un processus de réconciliation et d'édification de la nation. Par conséquent, l'Afrique du Sud se réjouit des activités menées par le Haut Conseil pour la paix, notamment la Conférence internationale de paix qu'il a organisée le 22 septembre à Kaboul. Ma délégation se félicite en outre de la visite que le Haut Conseil pour la paix a effectuée à Islamabad du 12 au 14 novembre, qui a conduit à la libération d'un certain nombre de détenus membres des Taliban et à l'adoption d'une déclaration commune qui devrait permettre de renforcer la réconciliation et le dialogue. À cet égard, nous nous félicitons de l'appui fourni par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) au Haut Conseil pour la paix et ses efforts visant à lancer un dialogue complémentaire.

La visite de M. Salahuddin Rabbani, Président du Haut Conseil pour la paix, à Washington et à New York est un élément important s'agissant de faire connaître à la communauté internationale l'importance du Haut Conseil et ses activités. À cet égard, il importe que la communauté internationale et le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) continuent de s'impliquer en vue de répondre positivement aux efforts de réconciliation déployés par le Haut Conseil. L'Afrique du Sud réitère son opinion selon laquelle les sanctions doivent être un instrument souple mis à la disposition du Conseil de sécurité, qui doit pouvoir s'adapter à l'évolution de la situation politique sur le terrain. Pour cette raison, nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2082 (2012) que nous considérons comme une contribution importante au processus de paix.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, tout en se félicitant de la baisse du nombre d'incidents de sécurité au cours de la période considérée par rapport à l'année précédente, ma délégation demeure préoccupée par les répercussions de ces incidents sur les populations civiles afghanes et par la persistance d'une insécurité quotidienne au sein de ces communautés. Maintenant que le Gouvernement est chargé d'assurer la sécurité dans une superficie habitée par 75 % de la population, il importe au plus haut point que la police et les forces de sécurité afghanes soient bien formées et bien équipées pour protéger les populations locales. À cet égard, nous nous félicitons du rôle de la MANUA qui facilite la coordination des ressources internationales pour aider les autorités afghanes à renforcer les capacités des femmes agents de police. L'Afrique du Sud se félicite de ce que les institutions de sécurité afghanes assument de plus en plus d'activités de formation et de contrôle auparavant exercées par les forces internationales. Il s'agit d'un élément important en vue de la prise en charge et de la direction à long terme par les Afghans de leurs forces de sécurité.

D'une manière générale, la stabilité politique et la sécurité en Afghanistan dépendront de la stabilité régionale. Par conséquent, nous nous félicitons des contacts en cours entre le Gouvernement et les États de la région pour traiter des questions d'intérêt commun, notamment la sécurité et le développement. Les récentes réunions de haut niveau que l'Afghanistan a tenues avec le Pakistan, le Kazakhstan, la Turquie et la Chine, ainsi que la conférence internationale qui s'est tenue en Lituanie sur le thème « L'Afghanistan et la région : approche concrète du développement durable », sont encourageantes.

Nous nous félicitons de l'augmentation de l'aide au développement, étant donné que le Gouvernement afghan compte sur l'appui international pour relever les défis économiques et de développement du pays. Il n'empêche que le retrait de la présence militaire internationale aura une incidence sur la situation économique et le marché de l'emploi. À cet égard, ma délégation se félicite des efforts déployés en vue de l'application effective du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Les parties prenantes afghanes et internationales doivent continuer sur cette lancée afin que les engagements pris et les objectifs fixés se traduisent par des progrès réels et une amélioration des conditions de vie des citoyens ordinaires, qui ont été traumatisés par le conflit.

L'Afrique du Sud demeure vivement préoccupée par les conséquences du conflit en Afghanistan pour les populations civiles. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'augmentation de 28 % du nombre des victimes civiles enregistré au cours de la période considérée par rapport à la même période l'an dernier. Nous condamnons fermement les attaques qui prennent pour cible des civils menées par les insurgés en tant que tactiques d'intimidation et de coercition, ainsi que l'utilisation des engins explosifs improvisés à déclenchement piégé.

Le fait que 355 enfants ont été tués ou blessés au cours de la période considérée est affligeant. Tout dernièrement, 10 nouvelles fillettes ont été tuées dans l'explosion d'une mine alors qu'elles ramassaient du bois de chauffage dans la province de Nangarhar, dans l'est de l'Afghanistan. De tels actes diaboliques sont inexcusables. Il s'agit d'une situation intolérable qu'il faut condamner. De la même manière, prendre pour cible des écoles et des infrastructures sanitaires constitue une grave violation du droit humanitaire, et les responsables de ces actes doivent impérativement rendre des comptes.

Nous tenons par ailleurs à souligner qu'il incombe à tous les éléments armés opérant en Afghanistan de veiller à ce que les civils non armés soient protégés, et que les manquements à cette responsabilité de la part des acteurs étatiques ou non étatiques ne doivent pas rester impunis. À cet égard, nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles les raids aériens menés par la Force internationale d'assistance à la sécurité continuent de faire des victimes parmi les civils, notamment des enfants, comme ce fut le cas en octobre dans la province de Helmand.

En conclusion, l'appropriation nationale, conjuguée à un soutien international, reste primordiale pour que l'Afghanistan progresse sur les plans politique, sécuritaire et socioéconomique. Pour ce qui la concerne, la communauté internationale doit continuer de jouer un rôle d'appui pour aider l'Afghanistan à passer du conflit à la stabilité et à la prospérité. L'Afrique du Sud souligne qu'étant donné l'ampleur des défis, une stratégie globale couvrant la sécurité, les efforts humanitaires, la bonne gouvernance et le développement socioéconomique est nécessaire. À cet égard, nous tenons à insister sur le rôle central de la MANUA en matière de soutien au Gouvernement d'Afghanistan et de coordination de l'assistance internationale apportée au pays. Par ailleurs, le rôle que continue de jouer les partenaires bilatéraux et multilatéraux demeure indispensable.

M. Briens (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour son exposé et pour son action à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que l'Ambassadeur Tanin pour sa déclaration. Je m'associe à la déclaration que fera l'Union Européenne.

À titre national, je limiterai mes propos à trois sujets : la transition, les élections et la réconciliation. Premièrement, la transition se poursuit et concerne désormais 75 % de la population afghane. Nous n'avons pas constaté de détérioration de la situation depuis le transfert de la responsabilité de la sécurité en Surobi et en Kapisa, où nous a succédé sur le terrain la 3e brigade de l'Armée afghane, qui a démontré sa capacité au combat.

Le Secrétaire général note la baisse importante des incidents par rapport à 2011 et on ne peut que s'en réjouir. Nous partageons toutefois son inquiétude face à l'augmentation des victimes civiles au dernier trimestre, 84 % d'entre elles étant le fait des insurgés. Il est essentiel que la MANUA puisse continuer à mener son travail impartial de comptabilisation des victimes civiles, libre de toute menace ou interférence.

Conformément à l'annonce faite par le Président de la République en mai dernier au Sommet de Chicago, nos dernières forces de combat se sont retirées le 15 décembre. Nous devons désormais évoluer vers un autre type d'engagement à long terme. La France restera engagée dans le soutien et la formation au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) jusqu'à la fin de la transition, étant entendu que cette participation ne se traduira plus par aucune mission de combat.

Au-delà de notre présence militaire, la France continuera d'être présente aux côtés des Afghans, y compris après la période de transition, comme s'y est engagée la communauté internationale lors des Conférences de Bonn

et de Tokyo. Un traité d'amitié et de coopération entre nos deux pays a été signé et ratifié. Il inscrit la relation franco-afghane dans le long terme pour les 20 prochaines années, sur la base de nos 10 années d'engagement militaire. Le Ministre français des affaires étrangères a annoncé à la Conférence de Tokyo, le 8 juillet dernier, une hausse de 50 % de notre coopération avec l'Afghanistan sur les cinq prochaines années, soit un total de 308 millions d'euros sur la période 2012-2016.

Deuxièmement, l' élection présidentielle de 2014 sera un moment important pour l'Afghanistan. Elle marquera une transition politique après deux mandats du Président Hamid Karzaï et sera donc un test de l'enracinement de la démocratie dans le pays. Elle sera un jalon important pour la communauté internationale et son soutien de long terme à l'Afghanistan, conformément au cadre agréé à Tokyo.

Il est, de notre point de vue, essentiel que les Afghans puissent organiser des élections crédibles, libres et transparentes qui puissent doter les dirigeants qu'éliront les Afghans d'une forte légitimité démocratique. Pour cela, nous appelons les autorités de ce pays à se doter des outils nécessaires pour conduire le scrutin, comptabiliser les résultats et donner suite à d'éventuelles plaintes. Cela passe notamment par la révision et la modernisation des listes électorales.

Nous nous félicitons que la Commission électorale indépendante ait arrêté une date, le 5 avril 2014, pour la tenue de la prochaine élection présidentielle afghane. La Commission a sollicité l'aide de l'Organisation des Nations Unies. Nous y sommes évidemment favorables, le soutien au processus électoral étant l'une des priorités fixées par le Conseil à la MANUA. La communauté internationale devra en être dûment informée, et ce, de façon régulière.

Troisièmement, seule une véritable réconciliation interafghane permettra de garantir l'émergence d'un Afghanistan stable et pacifié après 2014. À Bonn en décembre dernier, la communauté internationale a déclaré soutenir un processus de paix inclusif, conduit par les Afghans et ouvert aux insurgés prêts à renoncer à la violence, à rompre tout lien avec le terrorisme international et à respecter la Constitution afghane, notamment en ce qui concerne les droits des femmes.

Ce processus de réconciliation doit être soutenu par les États de la région, et je me réjouis des derniers contacts et déclarations des autorités afghanes et pakistanaises sur leur relation bilatérale, mais il doit avant tout être conduit par les Afghans, en association avec toutes les composantes de la société afghane.

C'est dans ce contexte que le Conseil de sécurité vient de renouveler le régime de sanctions contre toutes les personnes et entités associées aux Taliban dans la menace qu'ils constituent pour la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan. À côté des décisions de radiation et d'inscription, la mise en place d'une procédure plus adaptée de dérogation à l'interdiction de voyager devrait permettre de faciliter les contacts entre Afghans, dans le respect des règles du Conseil de sécurité.

Je voudrais conclure en rendant hommage aux hommes et femmes présents en Afghanistan sous la bannière de l'ONU, qui, aujourd'hui sous la direction du Représentant spécial, font un travail formidable dans des conditions parfois difficiles, au service des Afghans et à l'invitation du Gouvernement afghan.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue au Représentant spécial, M. Ján Kubiš, et je le remercie de l'exposé qu'il vient de présenter sur la situation en Afghanistan. Nous le remercions aussi des efforts qu'il déploie et de sa direction efficace de la Mission des Nations Unies dans ce pays. Nous nous félicitons par ailleurs de la contribution à notre débat offerte par le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, qui nous a éclairés sur les réalisations de son pays, ainsi que sur les ambitions qu'il nourries et les défis qu'il doit relever.

La présentation du rapport du Secrétaire général (S/2012/907) au Conseil intervient dans un contexte régional et international bien défini, soit deux ans avant le retrait d'Afghanistan des forces internationales et le début de la décennie de transformation 2015-2024. Pour ce qui est des élections, la période couverte par le rapport a vu la tenue d'un débat national approfondi sur les élections prévues en avril 2014, pierre angulaire de la transition politique en Afghanistan. Pour préparer ces élections présidentielle et provinciales, des consultations ont actuellement lieu au Parlement sur la loi électorale qui doit être présentée au Conseil des ministres, et nous nous en félicitons.

En ce qui concerne la sécurité, nous sommes satisfaits du transfert progressif des responsabilités des forces internationales aux autorités afghanes, qui couvre maintenant une superficie habitée par plus de 75 % de la population du pays. Ce transfert coïncide avec une baisse du nombre d'incidents de sécurité, par rapport à l'année dernière, baisse due au rôle actif des forces de sécurité

afghanes et internationales dans la lutte contre les insurgés, et ce, malgré l'augmentation du nombre de victimes civiles enregistrée ces derniers temps. Nous espérons que toutes les parties redoubleront d'efforts pour limiter ce type d'incidents et préserver la sûreté et la sécurité des civils.

Au niveau régional, un certain nombre de réunions ont été tenues pendant la période considérée entre des responsables afghans et des responsables de pays voisins en vue d'accélérer la coopération dans divers domaines, notamment économique, politique et de la sécurité, et de mettre en œuvre le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Nous apprécions les efforts déployés par le Gouvernement afghan et le plan de travail détaillé qu'il a élaboré, et nous nous félicitons de la décision prise récemment par le Cabinet afghan à cet égard.

L'Afghanistan a pris récemment des mesures considérables pour assurer la stabilité, mais il reste confronté à de nombreux défis qu'il devra relever avec la coopération étroite de la communauté internationale. Cette dernière a réitéré à de nombreuses occasions sa volonté d'appuyer les efforts du Gouvernement afghan à cet égard.

Je me dois de souligner le rôle efficace joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ainsi que les efforts consentis par le Représentant spécial du Secrétaire général pour coordonner les efforts internationaux visant à rétablir la stabilité en Afghanistan et instaurer un développement durable pour tous les habitants. L'Afghanistan est un pays très important dans la région. Sa stabilité et sa sécurité sont d'une importance capitale pour ses voisins et ses nombreux partenaires, et nous souhaitons à ce pays un plein succès face aux problèmes de sécurité et dans ses efforts visant à instaurer la stabilité, la réconciliation et le développement en vue de maintenir son unité et son intégrité territoriale.

Enfin, je remercie très sincèrement notre collègue, l'Ambassadeur Wittig, pour le dévouement extraordinaire avec lequel il s'est acquitté de ses fonctions de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) pour favoriser l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan et pour promouvoir l'application des résolutions du Conseil de sécurité en Afghanistan.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Kodama (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, pour son exposé complet et instructif, et je rends hommage au travail assidu et au dévouement de tout le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sous sa direction. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin pour sa déclaration, sans oublier l'Ambassadeur Wittig, de l'Allemagne, et toute son équipe pour leur rôle moteur dans ce débat sur la situation en Afghanistan, et leur grande efficacité de rédacteur ces deux dernières années.

Le Japon se félicite des progrès réalisés dans le processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans ces trois derniers mois. La visite effectuée au Pakistan en novembre par M. Rabbani, Président du Haut Conseil pour la paix de l'Afghanistan, a produit des résultats substantiels et poussé les parties prenantes à s'engager de nouveau sur la voie longue et difficile du processus de paix. Au cours de ce même mois, nous avons vu le Président Rabbani tenir un dialogue avec l'ONU par le biais du Comité créé par la résolution 1988 (2011). Ces échanges ont été l'occasion de réfléchir à la façon dont l'ONU et ses organes peuvent aider plus efficacement le processus de paix et de réconciliation.

Le Japon espère sincèrement que la forte volonté politique et les efforts du Gouvernement afghan, conjugués à l'engagement solide des pays voisins et du reste de la communauté internationale, permettront de faire avancer le processus de paix et d'instaurer un dialogue plus inclusif. Dans la même veine, il est également encourageant de constater – fait positif – le nombre croissant d'anciens combattants inclus dans le Programme afghan pour la paix et la réintégration.

De plus, le Japon salue les efforts de suivi intensifs déployés ces quatre derniers mois par le Gouvernement afghan, en étroite coordination avec les acteurs internationaux, pour mettre en œuvre le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, ce qui a donné lieu à la tenue de la première réunion du comité directeur le 5 décembre.

En dépit de cette évolution positive de la situation, l'un des principaux obstacles à la stabilité du pays reste les problèmes de sécurité. Récemment encore, nous avons assisté à un autre incident déplorable – une attaque contre le chef de la Direction nationale de la sécurité. Le Japon appelle le Gouvernement afghan à agir avec détermination pour garantir la sûreté des Afghans et du personnel international qui se dévouent pour créer un avenir meilleur pour le pays.

S'agissant de l'année écoulée, le Japon appelle toutes les parties prenantes à continuer à répondre aux

besoins humanitaires persistants et à traiter de la réduction inquiétante de l'aide. Si l'on n'améliore pas la situation des plus de 450 000 personnes déplacées, tous les gains réalisés en matière de développement socioéconomique ou dans le processus politique resteront fragiles et précaires.

L'année 2013 doit jeter les bases pour 2014, une année critique pour l'avenir viable de l'Afghanistan. Au cours de cette prochaine année, d'une importance vraiment décisive, le Japon souhaiterait voir se réaliser plus particulièrement les trois choses suivantes : premièrement, comme nous l'avons dit clairement au début de cette déclaration, une poursuite des efforts pour faire avancer le processus de paix et de réconciliation mené par les Afghans; deuxièmement, des preuves concrètes de l'amélioration de la qualité et des capacités des efforts déployés par les forces nationales de sécurité afghanes pour mener à bien le processus de transition; et enfin et surtout, la tenue des engagements pris dans le contexte du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, notamment la tenue d'élections crédibles et régulières en 2014 (2011) et l'achèvement des six programmes nationaux prioritaires en vue de produire des résultats réguliers et tangibles sur le terrain. Pour que les élections soient inclusives et transparentes, il faut prendre sans tarder des mesures pratiques afin de relever les défis tant techniques que politiques comme par exemple le renforcement des capacités de la Commission électorale indépendante, la mise en place d'un système unifié et opérationnel d'inscription électorale et l'accélération des réformes électorales.

Enfin, le Japon est d'avis que l'année 2013 doit être l'année qui donne au peuple afghan un sentiment de sécurité et lui ouvre des perspectives d'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Vrailas.

M. Vrailas (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Croatie, pays en voie d'adhésion; l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidat; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport très complet (S/2012/907) et le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, pour son exposé et pour le travail réalisé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sous sa direction.

Les conférences internationales tenues à Bonn l'année dernière et plus tôt cette année à Kabul et à Tokyo, de même que le Sommet à Chicago, ont réaffirmé le partenariat entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale pour la sécurité, la croissance économique et le développement à long terme de l'Afghanistan. Ces conférences ont défini la voie à suivre pour que l'Afghanistan assume progressivement la responsabilité de tous les aspects de sa vie politique et atteigne ses objectifs en matière de sécurité, de développement et de gouvernance.

Dans la déclaration que l'Union européenne a faite lors du débat du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan en septembre (voir S/PV.6840), nous avons souligné brièvement le résultat important de la Conférence de Tokyo, en particulier le principe de responsabilité mutuelle, défini par le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, et évoqué la question importante de la coopération régionale. La mise en œuvre du Cadre de Tokyo demeure indispensable pour mener à bien la transition et la transformation en Afghanistan. Sans un respect constant des engagements et sans l'application des réformes concernant la bonne gouvernance et la transparence, l'état de droit et les droits de l'homme, la communauté internationale aura de plus en plus de mal à défendre vis-à-vis des mandataires nationaux un engagement permanent et l'allocation de ressources financières.

Dans cette intervention, nous tenons à nous concentrer sur deux sujets, à savoir les progrès en matière de réconciliation nationale et les préparatifs des prochaines élections.

Nous nous félicitons de la visite du Haut Conseil afghan pour la paix au Pakistan et du dialogue plus suivi entre les Gouvernements afghan et pakistanais. Le progrès ne sera durable que si le processus de réconciliation et de paix est réellement sans exclusive, non seulement engageant les groupes armés, mais également faisant intervenir la société civile et comportant une représentation équilibrée de toutes les régions et de toutes les catégories socioéconomiques de la société afghane, notamment des femmes afghanes. Le processus et ses résultats doivent respecter les principes énoncés à Bonn par le Gouvernement afghan et la communauté internationale, y compris les dispositions relatives aux droits de l'homme de la Constitution afghane.

Nous appelons également à prêter une attention soutenue à la mise en œuvre progressive de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes. L'Union européenne tient à réaffirmer son attachement indéfectible à la résolution 1325 (2000) et à toutes les résolutions qui ont suivi sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous nous félicitons de l'attachement du Gouvernement afghan à sa pleine application grâce à la création d'un Comité directeur interministériel sur la résolution 1325 (2000).

Nous nous félicitons de l'annonce d'une date pour l' élection présidentielle. Il sera crucial pour l'avenir de l'Afghanistan que les élections soient ouvertes à tous et transparentes, et qu'elles produisent des résultats largement considérés comme légitimes.

Nous appelons les autorités afghanes à faire participer tous les partis politiques et la société civile à l'accord sur la réforme du processus électoral en se fondant sur les enseignements tirés d'élections précédentes. En particulier, il sera important de mettre en place un cadre juridique en harmonie avec la Constitution, parallèlement à des mesures crédibles pour prévenir la fraude, et supervisé par des organes indépendants. Des décisions définitives et claires doivent être prises par les autorités afghanes concernées, en consultation avec le Parlement, les partis politiques et la société civile, sur le système et le processus d'enregistrement qui seront utilisés pour ces élections, tant pour assurer un appui international aux processus, notamment de la part de l'ONU, que pour permettre une bonne communication et éduquer les électeurs.

Je voudrais réaffirmer notre plein appui au rôle essentiel de la MANUA pendant la transition et au-delà. Le rôle politique de la MANUA s'agissant de donner des conseils au Gouvernement afghan et de l'aider est de la plus haute importance, notamment dans la perspective des élections prévues en 2014 et 2015. La MANUA doit recevoir un mandat adéquat et des ressources adaptées pour remplir ce rôle. La MANUA joue également un rôle essentiel s'agissant d'appuyer une appropriation afghane accrue et de coordonner les activités de développement de la communauté internationale dans les années à venir. L'action de la MANUA sera essentielle pour permettre à l'Afghanistan et à la communauté internationale de coopérer efficacement pour honorer les engagements pris à Tokyo cette année même et assurer le suivi des droits de l'homme et de la situation humanitaire.

Pour terminer, il importe que la communauté internationale reste fermement déterminée à faire progresser l'Afghanistan. Cela nécessitera un appui soutenu au-delà de 2014. L'engagement de l'Union européenne à l'égard de l'Afghanistan est à long terme. Nous attendons avec intérêt la fin rapide, au début de l'année prochaine, des négociations sur l'accord de coopération sur le partenariat et le développement entre l'Afghanistan et l'Union européenne et ses États membres. L'Union européenne verse actuellement à l'Afghanistan plus d'1 milliard d'euros par an au titre de l'aide au développement. Et nous continuerons à privilégier et à renforcer l'appui à l'Afghanistan au cours de la décennie de transformation convenue à Bonn.

L'objectif de notre stratégie globale en Afghanistan demeure clair : appuyer un processus de transition couronnée de succès en Afghanistan et établir un partenariat avec l'Afghanistan au-delà de la période de transition pour lui permettre de devenir une société autonome, pacifique, démocratique et prospère pour le bien de tous les Afghans.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Dehghani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : C'est avec grand plaisir que je prends la parole devant la Conseil aujourd'hui sur la situation en Afghanistan, qui est une question d'une importance capitale pour nous, notre région et le monde.

Je remercie le Secrétaire général du rapport publié sous la cote S/2012/907. Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš. Nous le remercions d'avoir présenté un rapport détaillé sur les activités de la MANUA et de son analyse de la situation en Afghanistan.

Récemment, nous avons assisté à des changements notables en Afghanistan sur les plans politique, économique et en matière de développement, comme l'a dit l'Ambassadeur Zahir Tanin au début de cette séance. Sur la scène politique, la réduction des forces étrangères a été un événement majeur alors que nous avançons vers la date butoir du retrait complet des forces de combat étrangères.

S'agissant du processus de réconciliation nationale en Afghanistan, nous pensons qu'il doit être pris en main et dirigé par les Afghans. La réconciliation nationale fait partie intégrante du règlement des conflits internes en Afghanistan. À la lumière des résolutions 2082 (2012) et 2083 (2012), adoptées par le Conseil lundi 17 décembre, tout en appuyant les efforts de paix et de réconciliation nationale du Gouvernement, nous estimons qu'il est nécessaire de faire une distinction subtile avec beaucoup de précaution. Le peuple afghan a connu de grandes souffrances, causées par des politiques extrémistes et des actes terroristes, cela depuis des années. Reconstruire

l'Afghanistan et édifier une nouvelle société afghane nécessite notamment de répudier ces politiques et ces actes. En conséquence, il importe de redoubler d'efforts aux fins de la réconciliation nationale sans donner l'impression que nous récompensons ceux qui ont commis ces actes et mené ces politiques.

Sur le plan économique, les partenaires internationaux et régionaux doivent faire porter leur action sur la création de conditions favorables à une croissance économique durable et à de meilleures conditions d'emploi en Afghanistan. À cette fin, il est nécessaire d'accélérer les progrès dans le domaine de la coopération économique avec les partenaires régionaux et internationaux, conformément aux objectifs nationaux fixés par le Gouvernement afghan. Il va sans dire que l'extension de l'infrastructures et des projets, industriels, agricoles et relatifs aux transports est prioritaire. La République islamique d'Iran est disposée, comme elle l'a toujours été, à participer à l'exécution de ce type de projets.

La production de stupéfiants et leur trafic demeurent endémiques. Selon l'enquête conjointe de 2012 sur l'opium en Afghanistan effectuée par le Ministère afghan chargé de la lutte contre les stupéfiants et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), la culture du pavot en Afghanistan a augmenté de 18 % en 2012. L'ONUDC avertit que cette augmentation s'est produite malgré l'intensification récente des efforts du Gouvernement afghan pour détruire les champs de pavot et aider les agriculteurs à trouver d'autres sources de revenu. Cette enquête a envoyé un message fort, à savoir que la communauté internationale ne doit pas rester les bras croisés face à ce problème. Un engagement ferme est nécessaire de la part des partenaires tant afghans qu'internationaux pour faire reculer cette menace de la culture et du trafic des stupéfiants, qui nourrit l'extrémisme. À cet égard, nous saluons les initiatives lancées pour lutter contre les stupéfiants, avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, notamment parce que la production de stupéfiants est une source importante de financement des activités terroristes en Afghanistan.

La question des réfugiés reste un problème, non seulement pour l'Afghanistan mais aussi pour les États voisins et la communauté internationale. Des efforts supplémentaires doivent être déployés afin de rapatrier les réfugiés et de garantir leur réintégration dans la société afghane. Aujourd'hui, plus d'1 million de réfugiés afghans sont recensés en Iran, et un nombre encore plus important d'Afghans non recensés vivent également dans notre pays. Les ressortissants afghans ont continué de bénéficier du système éducatif et sanitaire iranien et de recevoir, entre autres choses, les mêmes subventions que nos propres citoyens. Nous exhortons la communauté internationale à continuer de renforcer et d'accélérer ses efforts en vue de créer des conditions propices au rapatriement durable des réfugiés, ainsi qu'à leurs pleines réadaptation et réinsertion dans leur patrie.

La République islamique d'Iran a toujours fermement appuyé l'Afghanistan dans ses efforts pour préserver sa souveraineté nationale, son indépendance et son intégrité territoriale et pour instaurer une paix et une stabilité durables. Nous espérons que la communauté internationale respectera le principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Afghans et continuera d'appuyer le Gouvernement et le peuple afghans dans leurs efforts en faveur de la paix et de la stabilité.

À cet égard, nous soulignons le rôle joué par l'ONU en matière de coordination des questions relatives à l'Afghanistan. Comme nos représentants en ont informé M. Ján Kubiš lors de sa visite à Téhéran, nous appuyons la MANUA pour qu'elle s'acquitte de sa mission d'aider le pays à instaurer la paix et à se reconstruire, dans le cadre de son mandat et grâce à une coopération régionale solide avec les pays voisins sur des questions telles que la sécurité des frontières, l'immigration, les réfugiés et le contrôle des drogues.

Bâtir un Afghanistan viable et stable est d'une importance vitale non seulement pour l'avenir du peuple afghan, mais aussi pour la paix et la stabilité dans la région, en Asie et dans le monde. Nous espérons sincèrement que le peuple et le Gouvernement afghans connaîtront davantage de développement, de progrès, de prospérité.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je dois d'abord remercier l'Ambassadeur Peter Wittig et la mission allemande du rôle directeur qu'ils ont joué au Conseil concernant l'Afghanistan au cours des deux dernières années. Je félicite aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour le dynamisme dont il fait preuve dans le pays en une période si critique, et je félicite l'ensemble du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je salue et remercie aussi l'Ambassadeur Zahir Tanin de son dymanisme, de sa ténacité et de son esprit de collaboration ici à New York.

L'année 2012 a vu des progrès importants au niveau du renforcement des partenariats entre l'Afghanistan

et la communauté internationale et de la mise en place d'un cadre international essentiel et global pour appuyer l'Afghanistan au-delà de 2014. L'année 2013 sera marquée par des préparatifs importants pour la période qui suivra la fin de la transition lorsque le Gouvernement sera pleinement responsable de la sécurité. Les efforts politiques et diplomatiques internationaux pour appuyer la paix et la stabilité en Afghanistan et dans sa région seront cruciaux pour garantir l'irréversibilité des progrès accomplis pendant la transition.

Je tiens à insister sur deux éléments clefs figurant dans le rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2012/907) qui seront essentiels à la stabilité à long terme en Afghanistan : un règlement politique et la tenue d'élections nationales. La revitalisation du Haut Conseil pour la paix et ses efforts pour trouver une solution politique sont évidemment à saluer. La communauté internationale a indiqué clairement au cours des 12 derniers mois qu'elle était absolument déterminée à garantir la stabilité future de l'Afghanistan. Nous devrions attirer l'attention de toutes les parties en Afghanistan sur ce point en insistant sur le fait qu'il faut mettre un terme à la violence et qu'elles doivent participer à une solution politique. Nous l'avons déjà dit par le passé. Nous l'avons clairement indiqué. La récente adoption par le Conseil de la résolution 2082 (2012) renouvelant le régime de sanctions imposé aux Taliban est un exemple positif d'une action du Conseil qui favorise le processus de réconciliation.

Les récentes visites au Pakistan du Président du Haut Conseil pour la paix, M. Rabbani, et du Ministre des affaires étrangères, M. Rassoul, sont les signes d'une coopération prometteuse qui débouchera sur des résultats concrets. Il convient de rappeler que les deux parties ont demandé aux Taliban de participer au processus de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans. Il est essentiel de maintenir cette dynamique afin de jeter les bases de la réconciliation et d'un règlement politique durable. La MANUA elle-même a un rôle important à jouer en facilitant un processus dirigé par les Afghans, notamment en offrant ses bons offices et grâce des mécanismes complémentaires innovants.

La communauté internationale peut et devrait aider à préparer les élections. La tenue d'élections crédibles, ouvertes à tous et transparents en 2014 et en 2015 jouera un rôle décisif dans la décennie de transformation de l'Afghanistan. Aussi dur que cela puisse s'avérer, il est essentiel d'accélérer les efforts et les réformes pour préparer les élections. Nous encourageons le Gouvernement afghan à tirer le meilleur parti de l'assistance fournie par la MANUA et la communauté internationale, en particulier suite à la conclusion de la mission d'évaluation des besoins qui aidera à identifier les domaines où une assistance est plus particulièrement nécessaire.

En dépit des progrès accomplis, le rapport du Secrétaire général souligne certaines tendances inquiétantes. Bien que le niveau de violence ait baissé d'une manière générale, l'augmentation du nombre de victimes civiles est évidemment une source de grave préoccupation, notamment l'augmentation sensible du nombre de morts causées par des attaques des insurgés. Les Taliban sont toujours aussi capables de nuire et déterminés. La poursuite des attaques contre les civils reste une réelle stratégie des Taliban et montre combien il importe qu'une formation approfondie soit fournie aux forces de sécurité afghanes et que la communauté internationale continue d'appuyer le Gouvernement afghan.

L'Australie se félicite des efforts visant à réduire la menace posée par les attentats commis par des éléments des forces afghanes qui, comme nous le savons trop bien, ont récemment fait des morts, notamment parmi le personnel australien. La menace stratégique plus large posée par ces attentats ne vient pas des attaques elles-mêmes, mais du risque que nous n'y répondions pas correctement. La meilleure preuve que nous viendrons à bout de la menace posée par ces attentats est que nous n'avons pas permis et que nous ne devons pas permettre qu'ils perturbent la formation et nos opérations en Afghanistan.

Je dois dire que la persistance de la violence à l'égard des femmes reste une source de grave préoccupation pour nous tous. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour appliquer la loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes. Il reste évidemment encore beaucoup à faire. À cet égard, nous nous tournons vers les recommandations du récent rapport de la MANUA sur la loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes.

Le rapport du Secrétaire général note le lancement d'un programme de mentorat de femmes agents de police, dont l'objectif est de former les policières, de lutter contre la violence à l'égard des femmes et de sensibiliser leurs homologues masculins à l'importance d'intégrer dans la police des femmes ayant le même statut qu'eux. Il faut encourager de telles initiatives. Cela permettra d'avoir une force de police plus forte, de renforcer la confiance des communautés dans la police et de promouvoir l'égalité.

Beaucoup de progrès ont été accomplis au cours de la dernière décennie, et nous sommes confiants que

la communauté internationale continuera avec la même solide détermination à appuyer l'Afghanistan pendant la transition et au-delà de 2014. L'ONU continue de jouer un rôle clef dans ce cadre. L'Australie salue la détermination de l'ONU et appuie fermement le mandat de la MANUA. Nous apprécions les efforts déployés par la MANUA pour rationaliser sa mission dans le contexte de l'examen de son mandat et de contraintes budgétaires importantes, tout en maintenant un réseau important dans les provinces afghanes. Mais nous devons veiller à ce que ces contraintes ne compromettent pas le travail essentiel effectué actuellement par la MANUA ou par d'autres organismes des Nations Unies en Afghanistan, tels que Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Pour terminer, alors que l'Australie se prépare à siéger au Conseil de sécurité en 2013 et 2014, l'Afghanistan continuera d'être, pour nous, une question prioritaire. Nous attendons avec intérêt de travailler avec tous les membres du Conseil et les parties intéressées en cette période critique de transition en Afghanistan. L'Australie reste déterminée à aider l'Afghanistan à assumer la pleine responsabilité de sa propre sécurité et à donner à son peuple de meilleures possibilités d'amélioration de ses conditions de vie dans un environnement sûr et sans danger. On ne saurait s'attendre à moins, et c'est ce que nous nous efforcerons de faire.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Çevik (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé détaillé sur le rapport du Secrétaire général relatif à la situation en Afghanistan (S/2012/907).

Nous nous félicitons de tous les signes positifs mentionnés dans le rapport. D'un autre côté, alors que le transfert des responsabilités aux autorités afghanes se poursuit à un rythme accéléré, d'importants problèmes demeurent dans les domaines politique, économique et de la sécurité. Le Représentant spécial en a mis un grand nombre en lumière dans son exposé très instructif. L'augmentation du nombre de victimes civiles et d'attaques contre des établissements d'enseignement et de santé, en particulier les attaques contre des écoles de filles, est une source de grave préoccupation. Les conséquences économiques potentielles de la transition sont également préoccupantes.

Nous progressons dans la phase de mise en œuvre des engagements pris à Chicago et à Tokyo l'année dernière, mais nous n'en devons pas moins demeurer au fait des réalités sur le terrain. Il est indispensable de s'attaquer aux défis précités et d'édifier un Afghanistan viable et stable, non seulement pour l'avenir du peuple afghan, mais aussi pour la paix et la stabilité dans le sous-continent, en Asie et dans le monde.

En ces temps difficiles, le fait que la communauté internationale continue de faire montre de sa volonté inébranlable renforcera l'espoir du peuple afghan en l'avenir et permettra d'assurer le déroulement sans heurt de la transition. Nous sommes heureux que le Gouvernement afghan et la communauté internationale aient décidé d'accentuer leurs efforts pour garantir la mise en œuvre concrète des engagements mutuels pris à Tokyo, et nous sommes prêts à appuyer ces efforts par tous les moyens possibles.

L'organisation d'élections crédibles et ouvertes sera un indicateur clef d'un processus de transition politique en bon ordre et viable. L'annonce de la date du 5 avril 2014 pour la tenue de l'élection présidentielle et des élections aux conseils provinciaux constitue une avancée importante. Nous saluons les efforts déployés par la Commission électorale indépendante, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour veiller à ce que les élections soient libres et régulières. D'autre part, nous saluons et encourageons la participation constructive des partis politiques et de la société civile au processus électoral.

La poursuite des efforts de paix et de réconciliation sous la direction et le contrôle des Afghans favorisera la paix et la stabilité en Afghanistan et constituera une autre avancée importante vers une transition politique. Nous nous félicitons des progrès récemment accomplis dans ce domaine sous la direction compétente de M. Rabbani, chef du Haut Conseil pour la paix. Nous accueillons en outre avec satisfaction l'adoption de la résolution 2082 (2012). La Turquie continuera d'appuyer ce processus en gardant à l'esprit l'intérêt supérieur du peuple afghan.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance que revêt la coopération régionale dans l'édification d'un Afghanistan sûr, prospère et pacifique sur le long terme. L'engagement constructif des partenaires régionaux de l'Afghanistan demeurera déterminant pour régler les problèmes communs tels que le terrorisme, les barrières commerciales et à l'investissement, les drogues illicites et les réfugiés.

Le processus des sommets trilatéraux entre l'Afghanistan, le Pakistan et la Turquie a contribué de

manière précieuse au dialogue et à la coopération entre ces trois pays grâce aux sept réunions organisées depuis 2007. Ces sommets offrent une enceinte de coopération fonctionnelle axée sur le dialogue politique, les questions militaires et de sécurité, le développement économique et le partenariat.

Le septième sommet trilatéral, qui s'est tenu les 11 et 12 décembre à Ankara, a été consacré au thème de la connectivité, l'idée étant que le renforcement des réseaux de transport locaux et régionaux facilitera la création de liens qui favoriseront le développement économique, la stabilité et l'autosuffisance. Les trois pays ont réaffirmé qu'ils étaient déterminés à intensifier leur coopération dans le cadre des efforts de paix et de réconciliation dirigés par les Afghans et à lutter contre les problèmes de sécurité qui touchent la région. Une réunion parallèle du Forum d'Istanbul, qui rassemble les grandes organisations chapeautant le secteur privé de ces trois pays, s'est également déroulée en marge du sommet.

Nous sommes également heureux de constater que le Processus d'Istanbul progresse à un rythme régulier vers la phase de développement et de mise en œuvre. À cet égard, plusieurs réunions de suivi ont été organisées sur la base du cadre convenu à la Conférence ministérielle de Kaboul, qui a eu lieu le 14 juin dernier. À la dernière réunion des hauts responsables, qui s'est tenue à Ankara, nous sommes convenus de parachever tous les plans de mise en œuvre des mesures de confiance d'ici à la prochaine réunion, prévue le 6 février à Bakou. Nous tenons à remercier tous les pays du cœur de l'Asie, les organisations régionales, l'ONU et tous ceux qui fournissent un appui important à ce processus.

En tant que partenaires régionaux et bilatéraux de l'Afghanistan, nous ne devons épargner aucun effort pour contribuer à réaliser la vision d'un Afghanistan sûr, pacifique et autonome. Il en va de notre intérêt mutuel. La Turquie sera toujours solidaire du peuple afghan et continuera de contribuer à l'édification d'un Afghanistan sûr et prospère, comme elle le fait depuis de nombreuses décennies.

En conclusion, je tiens à souligner que nous appuyons pleinement le rôle crucial que joue l'ONU en Afghanistan. Je tiens notamment à saluer les efforts précieux que déploie l'ONU, et la MANUA en particulier, pour faire avancer le Processus d'Istanbul. Nous remercions sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, et son équipe dévouée.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 18 h 10.